

A U V E R G N E



ARCHITECTURES

REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
DÉCEMBRE 1997
N°17

Perret à Issoire
Chroniques d'un projet

Le Maire de Clermont
présente
les grands projets
de la Ville



Ambiance assurée dans un petit immeuble
de bureaux à Riom (Puy-de-Dôme).

Le collège Lafayette
au Puy-en-Velay

Le souci
du détail

Demandez-nous...



Nous vous offrons le monde

Wanadoo
L'Internet par France Télécom



Wanadoo®, c'est la possibilité d'accéder à une somme considérable d'informations en toute simplicité.



Wanadoo®, c'est également votre adresse e-mail personnelle pour communiquer avec le monde entier.



Un seul tarif d'appel :
le prix d'une communication locale
quelle que soit l'origine de l'appel en France.

Venez essayer Internet dans votre
Agence France Télécom
67, bd. François-Mitterrand à Clermont-Ferrand

Pour plus de renseignements :

APPEL GRATUIT
N°Vert 0 800 05 05 63

Nous allons vous faire aimer l'an 2000.

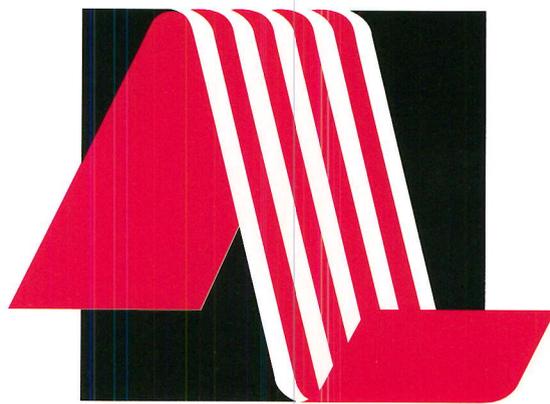
 **France Telecom**

© Marque déposée par France Télécom.
Réalisation : CAMELÉON

Vous avez un projet à réaliser ? Consultez

**Spécialistes en
papiers peints
et revêtements
muraux**

Distributeur de toutes
les marques



**Spécialistes en
peinture façade,
décoration et
traitement du bois**

Distributeur régional
**SIKKENS, LUCITE,
MONTANA, ALLIGATOR**

ARVERNA

MAISON LAVIE FONDÉE EN 1883

ARVERNA est à votre service pour vous fournir

- des collections, des échantillons, des nuanciers
- des documentations techniques, des notices de pose
- des prix

M. NYAULT et tous ses collaborateurs ont acquis une très grande expérience sur les chantiers de leurs 1 300 clients entrepreneurs de plâtrerie peinture depuis de nombreuses années

Magasin de décoration, 4, place de la Victoire • **Hall de choix et dépôt**, 20, rue d'Amboise (parking) **Clermont-Ferrand**
tél. 04 73 91 32 86 • fax 04 73 90 89 87

Vivrélec

Le nouveau confort électrique en logement neuf



Savez-vous que
les solutions Vivrélec
allient confort,
économies et esthétique ?



Nous vous devons plus que la lumière.

6

conseil de l'ordre

- Hervé Nourissat, nouveau Président de l'Ordre des architectes, veut engager une réforme profonde.
- L'Acier superstar.
- Les concours toujours.

8

actualités

Un entretien avec Serge Godard : dédier Jaude aux piétons et au tramway

Parmi les nombreux projets évoqués par Serge Godard, le nouveau maire de Clermont-Ferrand, celui de la place de Jaude rendue aux piétons avec l'arrivée du tramway, occupe une place privilégiée. Mais il y en a d'autres...

10

brèves - actualités

- Les architectes construisent pour les étudiants.
- Langeac : début des travaux du Conservatoire de botanique.
- Clermont-Marmilhat : "ponts habités" à l'Ecole des ingénieurs agricoles.
- Un étudiant en architecture plagié par des "pros".

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84. Fax. 04.73.34.39.09
 Directeur de la publication : Roland Ondet
 Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Jean-Pierre Espagne / Anne Montrieul.

Conception Réalisation : G. de Bussac S.A. 04.73.92.32.78 avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction
 Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 04.73.62.81.08
 Dépôt légal : 4^e trimestre 1997.



s o m m a i r e

N° 17

Décembre 1997

Prix au numéro :

40 francs.

Abonnement :

100 francs.

Photo de couverture :

La rénovation du collège Lafayette au Puy-en-Velay.
 Photo : Christophe Camus.

Vignette :

L'aménagement intérieur d'un petit immeuble de bureaux à Riom (Puy-de-Dôme).

16

tendances

Perret à Issoire : chroniques d'un projet

Les architectes Auguste et Gustave Perret ont conçu dans l'urgence les plans des différents bâtiments de ce qui allait devenir l'actuelle usine Péchiney-Rhénalu. Christophe Laurent en raconte les péripéties.

18

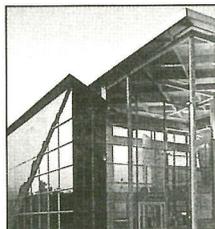
événement

Le collège Lafayette au Puy : le souci du détail

Dans le centre ancien du Puy, le collège Lafayette, construit il y a presque quatre siècles, vient d'être entièrement rénové. Les architectes ont rajouté des éléments contemporains sans être un pastiche du 17^e siècle. Un dosage réussi.

13

EDF propose, avec Vivrélec, un nouveau confort électrique



15

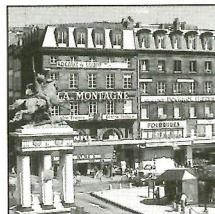
savoir-faire

Ambiance assurée dans un petit immeuble de bureaux aux portes de Riom (Puy-de-Dôme).

14

social

Retraite des architectes : les solutions pour la consolider



20

l'observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne.

annonces

Demandes d'emploi, vente de matériel.

carnet

e n j e u

Déjà dans l'air du temps depuis plusieurs années, la nécessaire révision des textes réglementaires sur l'Architecture commence à se dessiner de manière plus concrète. Après avoir repoussé, grâce à leur cohésion, le désastreux projet de prétendue simplification du permis de construire, initié voici un an et définitivement abandonné depuis six mois, les architectes voient aujourd'hui s'ouvrir le chantier sur le devenir du métier d'architecte.

Chantier qui semble s'entreprendre sous les meilleurs auspices si l'on s'en réfère au discours de politique générale sur l'architecture prononcé par le Ministre de la Culture Catherine Trautmann à l'occasion des Rendez-vous de l'Architecture.

Le recentrement de l'architecture au cœur de la création et de l'élaboration du cadre de vie, et l'affirmation du rôle de l'architecte, "professionnel qualifié", gage de qualité et de sensibilité à la croisée des interventions sur les espaces de vie, garantissent une appréhension satisfaisante des problèmes et laissent augurer d'une ouverture fructueuse de l'éventail des métiers de l'architecte.

Depuis près de deux ans, une "Commission Réforme", instituée par le Collège National des Architectes, composée d'une dizaine de présidents de Conseils

Régionaux de l'Ordre (dont celui d'Auvergne) et de Conseillers Nationaux assistés de quelques intervenants extérieurs, effectue, sous la houlette d'Alain Arziari, président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes P.A.C.A., un travail de réflexion fondamentale sur la réforme de la loi de 77 et celle de l'institution ordinale.

Ce travail qui touche à sa fin devrait permettre à notre profession de disposer des éléments nécessaires pour être une véritable force de proposition, au moment même où un parlementaire vient d'être missionné par le Ministère de la Culture pour rédiger un rapport sur le devenir de l'institution.

Les différentes prises de position affirmées à cette occasion par les syndicats ou associations professionnelles ont permis aux membres de cette "Commission Réforme" de mesurer le caractère consensuel de leurs avancées par rapport aux attentes de la profession. Mais est-ce vraiment un hasard ?...

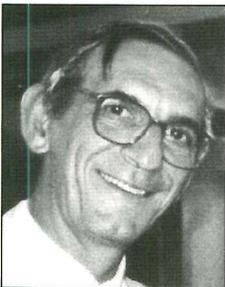
Car si cette profession peut parfois donner l'image de la division sur des points de détail, on se rend compte en définitive qu'une forte majorité s'accorde autour de l'essentiel.

Il s'avère en tous cas indispensable, pour envisager de franchir avec succès le pas de cette nouvelle réforme, que les architectes sachent se montrer selon la formule consacrée, moins solitaires et plus solidaires.



Le nouveau Bureau du Conseil National de l'Ordre des Architectes

Suite à la démission début juillet du bureau du Conseil National présidé depuis 1996 par Jean-Claude Chamberlan, une nouvelle élection de ce bureau par les membres du Conseil National a amené à la présidence Hervé Nourissat (Dijon) et aux postes de vice-présidents : Philippe Blanchard (Limoges), Muriel Goroneskoul (Lunel) et Jean-François Quelderie (Avignon). Le trésorier est Jacques Escourrou (Mazamet) et le secrétaire Alain Fabrega (Paris).



Hervé Nourissat,
Président du Conseil
National de l'Ordre
des Architectes.

Le nouveau Président de l'Ordre veut engager une réforme profonde.

Dans le tour de France qu'il vient d'engager après son élection à la présidence du Conseil national de l'Ordre des architectes, en juillet dernier, Hervé Nourissat, architecte à Dijon, compte avant tout écouter les doléances de ses confrères et profiter de ces rencontres pour lancer une réflexion sur la profession en vue d'engager une réforme profonde. C'est ce qu'il vient de faire à Clermont-Ferrand, avec les architectes des Conseils de l'Ordre d'Auvergne, du Limousin et de Rhône-Alpes. Il est aidé indirectement dans cette démarche par les nouvelles orientations du ministre de la Culture, qui envisage une modification de la réforme de 1977, plus favorable aux architectes.

Sur le fond, la question reste la même : quelle place doit occuper l'architecture dans notre société ? "Nous devons essayer de rapprocher l'architecte du citoyen, répète inlassablement Hervé Nourissat. Notre profession doit garantir la qualité de l'espace public. Or, ce droit n'existe pas encore. Je propose donc de transformer les lois pour aller dans cette direction".

Vaste chantier qui demande quelques précautions et une forte conviction des architectes, selon le président de l'Ordre. "Cela passe naturellement par l'enseignement de l'architecture dès l'école primaire, suggère-t-il, et aussi par une réforme des écoles d'architecture, qui devront mettre l'accent notamment sur la formation permanente, qui ne concerne actuellement que 3 % de la profession".

Les acteurs du cadre de vie

A tous les niveaux, l'architecte doit donc sortir de sa tour d'ivoire, dit-il en substance, en associant, par exemple, l'ensemble des acteurs du cadre de vie (architectes, urbanistes, architectes d'intérieur, architectes paysagers...), en créant, pourquoi pas un "collège du cadre de vie, où l'on viendrait parler de la ville", en invitant tous les architectes, y compris ceux qui travaillent dans le domaine public, à rejoindre l'Ordre. Bref, adapter la profession à la demande actuelle.

De son côté, le ministre de la Culture a confié à un parlementaire une mission sur la réforme de l'Ordre des architectes. Le projet devrait être présenté au printemps puis discuté avec la profession avant l'été prochain. Il devrait être soumis au Parlement à l'automne 1998, en espérant peaufiner en même temps les décrets d'application pour que la loi soit applicable le plus rapidement possible.

Les rendez-vous de l'Architecture. Organisés pour la première fois les 2 et 3 octobre à la grande halle de la Villette, les rendez-vous de l'Architecture, à défaut d'avoir été, c'est le moins que l'on puisse en dire, le rendez-vous de l'Architecture avec le grand public, auront été celui de la profession avec son ministre Catherine Trautmann.

On ne se souvenait pas, en effet, de mémoire d'architecte, d'avoir entendu un ministre s'exprimer publiquement sur la place de l'Architecture et de l'Architecte dans la société avec une telle pertinence que l'a fait Mme Trautmann dans son discours d'ouverture. Bien au-delà de la déclaration de circonstance, elle trace les grands traits de la politique qu'elle entend conduire : "Ministre de l'Architecture, je m'engage à vos côtés pour que l'architecture ait la place qui lui revient dans notre société...". "Les architectes doivent intervenir chaque fois que nos espaces de vie sont modifiés..." "Il ne suffit pas de codifier l'urbanisme, il faut faire habiter la ville. Vous représentez, à la croisée des interventions, ce gage de qualité et de sensibilité. En tant que ministre, je puis garantir le respect de votre profession." Autant de bonnes intentions qui, nous l'espérons, seront honorées dans les meilleurs délais. Pour ceux qui désireraient en savoir plus, nous possédons au Conseil une copie du texte intégral de ce discours.

François Barré, maintenu à la Direction de l'Architecture.

Déjà Directeur de l'Architecture sous l'ancien Gouvernement, François Barré a été maintenu à son poste par le nouveau Ministre de la Culture et de la Communication Catherine Trautmann. En revanche, Catherine Bersani, Directeur de l'Urbanisme et de l'aménagement foncier sous le Ministère Pons, a été remplacé à ce poste par Paul Schwach.

W. CFCIL Steward, Président de l'American Institute of Architects de l'Université du Nebraska-Lincoln, en visite à Clermont-Ferrand.

De passage en Auvergne, cet été, pour concrétiser un projet d'échanges avec l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand, W. CFCIL Steward, architecte et Président de l'Université du Nebraska, était l'invité de Jean-Pierre Espagne, président de l'Ordre des architectes Auvergne, au siège du Conseil de l'Ordre le 8 août.

Par voix d'interprète, les présidents comparèrent l'organisation de la profession dans leur pays respectif, révélant ainsi que les architectes français n'ont rien à envier à leurs homologues américains. Il existe en effet une réglementation propre à chaque Etat, contrôlée par un Conseil d'accréditation volontaire et non obligatoire, auquel n'adhèrent que 60 % des architectes. Quant à l'architecture, elle est peu protégée par la loi et chaque municipalité a son code de la construction; le recours à l'architecte n'étant obligatoire que pour de gros projets.

En l'absence de grille d'évaluation officielle, les honoraires se négocient à chaque opération. L'avenir de l'architecte américain est au sein de grosses structures d'ingénierie dans des activités de programmation, conseil, paysagisme, urbanisme, industrie.

Valeur du point : 32,65 au 01/10/97

ORDRE DES
ARCHITECTES

Les concours toujours...

Pas très catholique la consultation...

En vue de la construction du nouveau Centre Diocésain (5 000 m² SHON et 200 places de stationnement) dont l'enveloppe est fixée à 39 MF TTC, l'Association Diocésaine de Clermont-Ferrand a décidé d'organiser un concours d'Architecture.

Assistée d'un Ingénieur Conseil parisien, elle établissait un règlement de concours, qui, et l'intention est louable, déclare être "assimilable à

celui des constructions publiques faisant référence au décret du 29 novembre 1993 et à l'arrêté du 21 décembre 1993".

Malheureusement, la lecture de ce règlement fait ressortir de toute évidence qu'il ne s'agit là que d'un vœu pieux. En effet, bien que qualifiées d'esquisse, les prestations exigées des candidats sont à produire à l'échelle de l'APS assorties d'une "note économique qui fixera", entre autres, "une évaluation des coûts de maintenance et d'exploitation" (ce qu'il n'est bien entendu pas envisageable de réaliser raisonnablement

sur la base d'une simple esquisse). L'enveloppe prévue globalement pour l'indemnisation des candidats non retenus s'avérerait suffisante à condition que le nombre de ces derniers soit limité à deux, et donc que trois équipes soient invitées à concourir. Comme le nombre d'appelés est fixé à cinq et qu'il n'y aura inexorablement qu'un seul élu, l'indemnité ne couvrira que la moitié des frais engagés sur leurs propres deniers par les quatre équipes éliminées. Enfin, comme pour souligner le peu de considération portée à notre travail par ce règlement, la composition du jury de

neuf membres ne prévoit qu'un seul architecte.

En fait, il n'en comportera très vraisemblablement pas. Car, face à l'intransigeance du Diocèse, notre Conseil ne pouvant cautionner une consultation dont il n'approuve pas les modalités, a décliné l'invitation qui lui était faite de siéger dans ce jury.

Il nous est donc paru utile de prévenir les confrères candidats qu'il serait vraisemblablement aussi illusoire d'attendre d'autre miracle, de ce concours d'Architecture jugé sans Architecte, que de recevoir le "Bon Dieu" sans confession.



Les organisateurs de la journée se sont retrouvés devant le stand commun à Usinor et à Galvazinc Association.

Pour améliorer encore la protection, il ne reste plus alors qu'à disposer sur cet acier galvanisé une couche de peinture par thermolaquage afin de "donner des couleurs à la vie", explique Pierre Quaquin. Ce système, qui consiste à disposer, par effet électrostatique, une poudre qui polymérise à 180°, offre de multiples possibilités, grâce à la variété de teintes disponibles : opaques ou transparentes, unies ou mouchetées, nacrées ou métallisées. Toutes les couleurs sont disponibles sur l'acier galvanisé. Quelque soit la nature des produits à appliquer – peintures liquides ou en poudre –, la préparation de la surface et le choix des produits doivent être faits en fonction du support pour obtenir les meilleurs résultats.

Des architectes ne s'y sont pas trompés en choisissant de galvaniser les pièces en acier. C'est le cas pour le Grand Stade de Saint-Denis qui accueillera la coupe du monde de football, pour le nouveau stade de Clermont, dessiné par Jacques Kalisz (2), pour les résidences en acier réalisées lors des Jeux Olympiques d'hiver en Savoie, ou encore pour l'aéroport de Pointe-à-Pitre conçu par Francine et René Imholz, architectes installés dans l'Allier.

Après avoir goûté les vins de Saint-Pourçain, les participants ont profité du château de Féligonde, près de Clermont-Ferrand pour terminer cette soirée à la fois sérieuse et joyeuse, qui en appelle d'autres, comme ce fut déjà le cas l'année dernière avec Bisch Auvergne.

(1) Voir "Auvergne Architectures" n° 15, mars 1997.

(2) Voir "Auvergne Architectures" n° 12, mars 1995.

Acier superstar



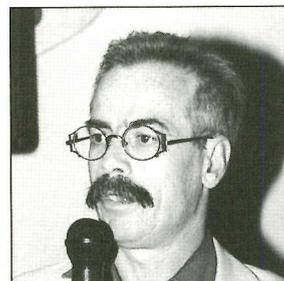
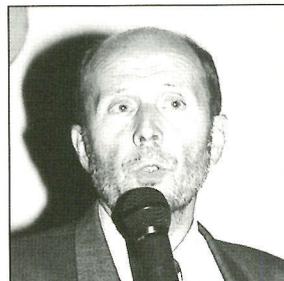
L'acier revient en force dans la construction (1). Son succès tient essentiellement à ses performances physiques au regard de son poids et de ses avantages de mise en œuvre, a rappelé Pierre Quaquin, délégué régional d'Usinor, avec la conviction qu'on lui connaît, au cours d'un après-midi studieux proposé aux architectes et à leurs partenaires, avec le soutien de l'Ordre des Architectes et de la revue "Auvergne Architectures".

Dès lors qu'il s'agit d'alléger les structures de constructions de grandes portées sans appui, il a la préférence des architectes. Formes diverses, souples et originales, légères et aériennes, impact plus faible sur l'environnement par rapport à d'autres matériaux, tous ces atouts ont conquis de nombreux maîtres d'œuvre qui savent profiter de la possibilité de monter les ouvrages à terre, de réduire leurs épaisseurs et de résister maintenant aux attaques climatiques, ont répété inlassablement les organisateurs de cette journée réussie.

En particulier Jacques Mouzin, responsable administratif et commercial de Déco Galva et Frédéric Lelièvre, P.D.G. de Déco Eclair à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), qui occupent la première place en France pour la galvanisation à chaud, et Maurice Garçon, délégué national de Galvazinc Association. Les aciers ont besoin d'être protégés. Encore faut-il effectuer le bon choix en fonction de l'usage souhaité. Il existe donc plusieurs techniques de protection par le zinc dont la plus répandue reste la galvanisation à chaud qui consiste à immerger les pièces en acier dans un bain de zinc en fusion à 450°, après avoir préparé convenablement les surfaces par différentes opérations, que les participants ont pu suivre au cours de leur visite à Saint-Pourçain.

Des couleurs pour la vie

"C'est aussi celle qui garantit la meilleure homogénéité métallurgique entre l'acier et le zinc, a démontré Jacques Mouzin, schémas à l'appui. Les produits d'oxydation du zinc ont la particularité de former, à l'air ambiant, une couche imperméable, insoluble et adhérente qui protège l'acier contre les attaques extérieures. Grâce à l'affinité acier-zinc, exploité à la température d'immersion, a-t-il poursuivi, des couches d'alliages se forment en profondeur. Ainsi, lors d'une rayure du revêtement, un dépôt de sel de zinc se produit et colmate la blessure, véritable bouclier contre la corrosion."



Les invités écoutent les explications des différents intervenants.

De haut en bas : Pierre Quaquin, délégué régional d'Usinor, Maurice Garçon, délégué national de Galvazinc Association, et Jean-Claude Collet, vice-président du Conseil régional de l'Ordre des architectes.



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 100 francs.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 100 F ou 140 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal Ville

Date Signature

Dédier **Jaude** aux piétons... et au **tramway**

Interview de Serge Godard

Parmi les nombreux projets de celui qui fut longtemps premier adjoint en charge de l'urbanisme, avant de prendre, le 4 juillet dernier, la tête de la municipalité clermontoise, l'avenir d'une place de Jaude "piétonnisée" tient un rang de choix, tout en s'inscrivant dans la logique de restructuration induite par le futur tramway. Donc à l'échelle de l'agglomération "au sens très large", celui que doit emprunter la future agence d'urbanisme et de développement peut-être en place à la fin 1997.

Quels sont, selon vous, les objectifs et les outils souhaitables pour la future Agence d'urbanisme et de développement ? A quel rythme va-t-elle se mettre en place ?

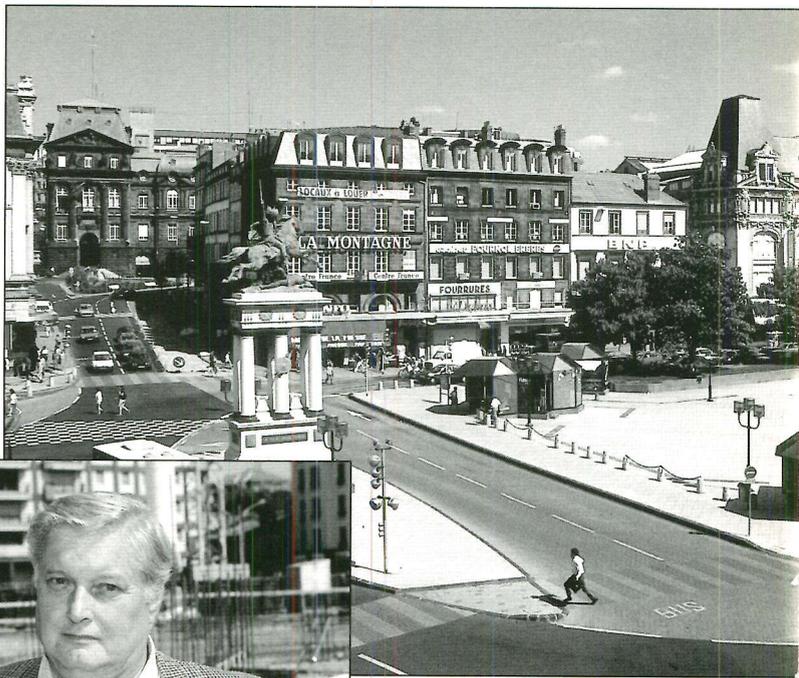
Nous devons avoir un projet d'urbanisme global pour toute l'agglomération, incluant Cournon et Riom. Je veux donc mettre en place l'agence d'urbanisme, en rappelant que c'est un organisme de réflexion, de coordination, et une association régie par la loi de 1901, qui ne jouera donc jamais un rôle de maître d'ouvrage. En revanche, on pourra s'appuyer sur elle pour définir des opérations d'urbanisme cohérentes, et, éventuellement, pour qu'elle apporte ses propres idées et projets, ensuite avalisés par les élus.

Reste à voir avec les communes membres sous quelle forme la mettre en route, j'espère avant la fin de l'année, avec une équipe réduite, 4 ou 5 personnes dont un directeur

expérimenté, dont le profil est à peu près défini. Si elle fonctionne bien, on la renforcera autant que de besoin. Quant aux études qu'elle pourrait lancer, elle s'adressera aux bureaux d'architecture et d'urbanisme locaux. Je répète que c'est une association 1901, pas un organisme séculier.

Pour autant qu'on puisse distinguer l'urbanisme de la ville de celui de l'agglomération, notamment quant à l'impact du futur tramway, quels sont vos grands projets pour Clermont-Ferrand ?

Je compte, à l'occasion de la mise en place du tramway, relancer la réflexion sur l'axe République. Cette avenue est un trait d'union, un cordon pour l'instant bien mince entre Clermont et Montferrand, alors qu'à une de ses extrémités, la place des Carmes, la société Michelin engage la restructuration de son siège, confiée à des architectes clermontois(1). Cette zone doit s'urbaniser convenablement – ça ne veut pas forcément dire bétonner, mais organiser. Il y a là une chance certaine de créer ou d'implanter des activités, publiques ou privées, dans une zone très stratégique – c'est même le centre géographique de la ville. Il s'agit d'y réfléchir dès maintenant. Un autre grand axe de réflexion intercommunale est celui des entrées de ville. Il se traduit d'ores et déjà pour Clermont par des projets précis, à financer dès 1998, pour l'entrée est par Herbet. Et évidemment, nous allons



Serge Godard, maire de Clermont-Ferrand et président de la Communauté de communes de l'agglomération clermontoise.

travailler à l'insertion urbaine du tramway, moyen de déplacement, mais aussi de restructuration urbaine très fort. Dans les limites budgétaires – mais nous y consacrerons un effort particulier –, il faudra remanier la ville autour du tramway, et donc imaginer quelques grands projets, par exemple pour la place du 1^{er} mai, autour du Centre des expositions et des musiques actuelles. Il est également nécessaire de repenser complètement l'espace Gaillard-Jaude-Lagarlaye, pour faciliter la vie des piétons dans un centre convivial.

L'idéal serait une place de Jaude entièrement dédiée aux piétons, ce qui paraît difficile. Sans entrer dans le détail, les sens de circulation est-ouest et ouest-est ne peuvent pas être coupés. Il faudra les maintenir, au moins quelque temps, faute de moyens immédiatement disponibles pour les enterrer sous la place. Néanmoins, à l'occasion du passage du tramway – et peut-être avant –, la place de Jaude doit être repensée complètement. Je l'ai dit après mon élection, je l'avais même dit avant ; je peux maintenant le dire un peu plus fort !

Citons encore la place Henri-Dunant, celle de la Fontaine à Montferrand, et sans doute d'autres lieux. A Croix-de-Neyrat, lors de la restructuration du magasin Auchan, nous avons réfléchi collectivement à la remise en état de la place

de l'Europe, et il existe déjà des projets assez précis sur le passage du tramway, sur tous les quartiers nord.

La première tranche du Carré Jaude, qui est une opération privée, est maintenant bien avancée. La deuxième tranche prévoit notamment la présence d'une grande surface commerciale. Les nouveaux flux de circulation autour de ce quartier ne risquent-ils pas d'entrer en contradiction avec la vision "piétonne" que vous développez de la place de Jaude ?

Il faut être logique : des permis de construire à caractère commercial imposent la réalisation de parkings. On ne peut pas créer de l'activité en centre ville sans ces parkings. Faut-il les supprimer pour supprimer la voiture ? Mais alors, ne supprime-t-on pas aussi les piétons, qui sont bien souvent des automobilistes ayant pu se débarrasser de leurs voitures ? L'idéal est qu'ils s'en débarrassent le plus loin possible et utilisent le transport en commun, pour désengorger le centre et limiter la pollution. Il faut être cohérent, ou alors changer la législation, à savoir que nos députés décident qu'on va construire des grands ensembles sans parkings pour que les gens viennent à pied. Est-ce complètement réaliste ?

Nous sommes dans une logique réglementaire qu'il faut bien respecter si on veut d'autres logements en centre ville, ou d'autres zones d'activités, très demandées. On ne peut pas se payer le luxe de ne développer que des espaces verts – à moins que les clermontois soient décidés à mettre la main au portefeuille,



Photos Ville de Clermont-Ferrand.

"Il est nécessaire de repenser complètement l'espace Gaillard-Jaude-Lagarlaye, pour faciliter la vie des piétons dans un centre convivial".

parcours, mais quelques points restent à approfondir, dont le centre ville. Quand on connaîtra définitivement le mode de transport, selon les propositions des entreprises candidates, on y verra peut-être plus clair pour Jaude.

Pouvez-vous rappeler votre position quant au choix du mode de TCSP ?

J'ai souhaité dès juin 1994 que la Ville s'intéresse aux nouveaux modes de transport, en particulier sur pneus. Ensuite se pose la question : quel est le meilleur système pour Clermont ? Je souhaiterais bien que ce soit un système sur pneus : le n°1 mondial est ici, et notre image doit être cohérente.

En dehors des perspectives qu'ouvre le tramway, d'autres projets d'urbanisme sont-ils à l'étude ?

Les côtes de Clermont sont encore un grand projet. Comme adjoint à l'urbanisme, j'avais souhaité pour elles une attention prioritaire des services de la Ville, bien sûr, mais aussi de la commission extramunicipale que j'animais alors. C'est un dossier très complexe, qui concerne Clermont au premier chef, parce que c'est son "poumon vert", mais aussi Blanzat et Cébazat. Reste à traiter, mais en intercommunal, le problème du devenir de la carrière de basalte.

En matière d'équipements, quel est l'"état des lieux" et des projets ? De nombreux architectes ont regretté, pour la place du 1^{er} mai, la réalisation du centre d'expositions "en interne" par les services de la Ville, sans ouverture de concours au secteur privé, et pour la place de la Victoire la démarche du concours d'idées qui peut cantonner l'architecte à un travail d'"auteur". Les professionnels peuvent-ils espérer concourir sur les prochains chantiers d'envergure où la Ville sera maître d'ouvrage ?

Pour la place du 1^{er} mai, il est vrai que les architectes de la Ville avaient souhaité avoir cette opération en mains, la

Ville est donc maître d'œuvre. Mais je veux rappeler qu'elle a très souvent confié des opérations importantes à des maîtres d'œuvre extérieurs. Il est clair que Bernard Huet est celui de la place de la Victoire. Le stade Gabriel-Montpied, grosse opération s'il en est, a été réalisé en maîtrise d'œuvre extérieure, comme le musée des Beaux-Arts, avec Fainsilber et Gaillard, ce dernier, architecte local, assurant la dernière tranche en cours – une opération qui va friser les dix millions de francs.

Précisons encore que sur les grosses opérations de logement social, par exemple, la Ville, qui n'a pas la maîtrise d'ouvrage ou qui la délègue, met des crédits souvent essentiels, sans lesquels des architectes privés qui interviennent, alors qu'on pourrait, à la limite, garder ces maîtrises d'ouvrage et prendre des maîtres d'œuvre publics. Je ne pense donc pas qu'on puisse nous accuser de refuser systématiquement l'intervention du privé ; mais il est vrai que de temps en temps on prend la maîtrise d'œuvre de la Ville.

Deux autres questions sur des équipements, sportif d'abord : qu'en est-il de la deuxième tranche du stade Gabriel-Montpied ? Culturel ensuite : est-il prévu de remplacer le monument de Gustave Gournier, installé en 1962 pour signaler l'emplacement de la maison natale

La Ville a très souvent confié des opérations importantes à des maîtres d'œuvre extérieurs. Bernard Huet est celui de la place de la Victoire, ici en plein travaux, dans le courant de l'automne.

de Blaise Pascal, devant la cathédrale ?

Le bureau municipal, après concertation avec Huet et des intervenants extérieurs, a décidé de mettre en place des éléments symboliques de l'esprit de finesse et de géométrie de Pascal, agissant comme un rappel très fort de son œuvre, sur l'endroit même où il a vécu. Quant au stade Montpied, c'est un projet non daté, et bien entendu non financé ! Il dépend du développement du Clermont Foot, qui ne relève pas uniquement de la mairie...

Comment envisagez-vous le recyclage des friches industrielles dans la ville ?

Beaucoup a déjà été fait... Par exemple, à la place des usines Olier et AMC, les ZAC d'habitation, Amadéo et d'Aguesseau ; ou une ZAC multimodes (habitation, logement étudiant, etc.) à la gare : à chaque apparition d'une friche, on réagit. C'est parfois le secteur privé qui réagit – voir le centre Victoire, la rue du Pré-la-Reine...

Mais actuellement, quelles friches avons-nous ? Bien sûr, on peut à moyen terme en "redouter" certaines – si l'on peut dire, car c'est quand même une évolution normale dans la ville. Mais officiellement, les industriels concernés n'annoncent rien. Il serait donc malvenu de dire : il va y avoir une friche, voici un projet. Nous avons quelques idées dans les cartons ; si besoin est, nous les sortirons. Mais attendons que les friches apparaissent...



Beaucoup de projets, vous l'avez souligné, se situent dans un cadre intercommunal. Peut-il se développer plus vite, notamment par une péréquation des taxes professionnelles des diverses communes ?

Il faut effectivement réduire progressivement, et ce n'est pas facile, les disparités de taxe professionnelle. Plus rapidement, nous allons créer des zones d'activités intercommunales, avec une taxe COMAC applicable quelque soit la taxe professionnelle de la commune d'implantation. Ce sera le cas, par exemple, à la Pardieu-sud.

(1) L'agence Sycomore (voir Auvergne Architectures n° 13, juillet 1996).

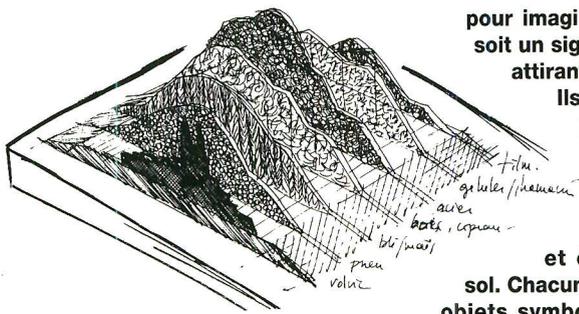
Une plaquette présente 22 monuments en chantier

A l'occasion des Journées du Patrimoine, qui se sont déroulées récemment, la DRAC Auvergne (Direction régionale des affaires culturelles) a édité une plaquette présentant vingt-deux monuments en chantier : églises, cathédrales, monastères, prieuré, châteaux, musée... Chaque monument est accompagné d'un texte, d'une photo et d'une fiche résumant la restauration.



(*) Disponible à la DRAC Auvergne, Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal, 63000 Clermont-Ferrand.

Le miroir de l'agglomération



ont choisi deux architectes, Xavier Fabre et Vincent Speller pour imaginer un stand qui soit un signal fort, lisible et attirant.

Ils ont reproduit le puy de Dôme, découpé en différentes lamelles transparentes et éclairées par le sol. Chacune renfermait des objets symbolisant les pôles de compétence de l'agglomération : voitures, maïs, médicaments, acier, films... Le stand devenant une véritable sculpture et tranchant ainsi avec les autres formes plus classiques. Démontable, il pourra être réutilisé pour d'autres manifestations.

Pour séduire les visiteurs pressés - chefs d'entreprises ou responsables de délégations étrangères - dans le cadre d'Europartariat, la Ville de Clermont et la Communauté de communes,



Photo Ville de Clermont-Ferrand.

Un concours européen ouvert à tous les architectes

La revue professionnelle "Arch and Life" organise la session 1998 du "Concours européen de réalisations architecturales récentes" sur les thèmes du logement individuel et des bâtiments publics. Cette compétition s'adresse à tous les architectes du continent européen. Un jury international sera chargé de décerner les prix,

parmi lesquels un prix spécial "Point vert", qui récompensera une œuvre ayant pris en compte les règles essentielles du "développement durable". La proclamation des résultats et l'exposition des réalisations auront lieu à Bruxelles, le vendredi 6 mars 1998. Pour obtenir le règlement du concours, le demander à "Arch and Life", fax 00.32.43.44.21.33.

Le bois prend racine

En quelques années, le bois a réussi à s'imposer dans l'architecture. Un nouvel état d'esprit est en train de naître grâce aussi à une promotion intelligente. Après l'ouverture d'une Maison de la forêt et du bois d'Auvergne (1), une exposition nationale "Séquences bois" a attiré de nombreux visiteurs à Clermont, Moulins, Aurillac et Le Puy. Aujourd'hui, un livre couronne cette manifestation, à la demande des partenaires de la filière bois, présentant une centaine de réalisations récentes en France mais aussi quelques exemples en Allemagne, Angleterre, Suisse et Belgique, sélectionnés pour l'exposition (2).

"Seul ou en association avec d'autres matériaux, le bois s'impose par ses avantages,

soulignent les auteurs. Léger, flexible, économique et écologique, il se prête à d'innombrables variations. Le dialogue entre architectes et ingénieurs, pour développer de nouveaux savoir-faire, permet une mise en œuvre renouvelée de ce matériau aux fortes potentialités." Les exemples présentés dans ce livre illustrent justement l'extrême diversité des utilisations du bois.

(1) Voir "Auvergne Architectures" n° 9, mars 1995.
(2) "Séquence bois", co-édition CNDB/Éditions du Lagueur, 160 pages en couleur, 200 F. Disponible en librairie.

Un étudiant en architecture plagié par des "pros"

Le tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand a donné en partie raison à un ancien étudiant en architecture, dont le mémoire de fin d'études avait été plagié par deux sociétés d'ingénieurs de la région Rhône-Alpes, pour participer au concours du Conseil Général sur l'aménagement du site du puy de Dôme. Quand il a appris que son mémoire avait été consulté par deux personnes qui avaient "oublié" de restituer le document et surtout, qu'au même



Langeac : début des travaux du Conservatoire de botanique

Le cabinet «Architecture Atelier» du Puy-en-Velay a réalisé les plans du futur conservatoire de botanique du Massif Central dont les travaux viennent de débiter, près du mémorial Chavaniac-Lafayette, près de Langeac (Haute-Loire). L'installation abritera, à partir de 1998, les espèces menacées en Auvergne

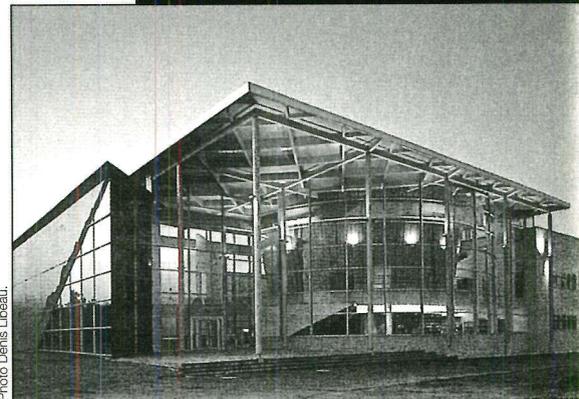


Photo Denis Libeau.

moment, un concours sur la déserte collective du puy de Dôme était ouvert par le Conseil Général, le doute commença à germer dans l'esprit d'Olivier R., qui venait alors de terminer ses études à l'École d'architecture de Clermont-Ferrand. Ses doutes se confirmèrent quand il établit un peu plus tard que les personnes ayant "emprunté" son mémoire sont Jean Mounier et Yvette Buisson, appartenant à deux sociétés différentes qui ont participé au concours. En consultant les données, il constata que les entreprises s'étaient largement inspirées de son travail et qu'elles avaient "reproduit certaines parties du mémoire, notamment un dessin réalisé pour le parking et l'aire de repos du site". C'est finalement le plagiat de ce dernier que le tribunal a retenu dans son verdict.

"Ponts habités" à l'école des ingénieurs agricoles

L'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (Enita) de Marmilhat, dans l'agglomération clermontoise, va subir plusieurs tranches de rénovation et d'extension de ses bâtiments d'hébergement et de restauration. Les locaux destinés à l'enseignement et à l'administration ont été dessinés par BEHC Pierre Chomette et SCP Jean-Yves Berthon/Jean-Claude Collet. Ils viennent d'être inaugurés et une unité de 102 lits a été restructurée pour la rentrée. Pour 1998, la construction d'une unité de 32 lits et la réalisation d'un pôle de restauration-espaces colloques de 450 rationnaires sont prévues pour la rentrée (Architectes : Patrick Léaud, Jean-Pierre Rambourdin, Vincent Rivoire). Plusieurs autres tranches, dont certaines sont encore en pointillé, doivent s'étaler jusqu'à l'an 2000. L'option architecturale retenue consiste à construire l'hébergement, soit 250 lits au total, sous forme de «bâtiments-ponts habités» ajoutés au bâtiment actuel en barre. La restauration étant réalisée dans un bâtiment indépendant en rez-de-chaussée, séparé par un mail piéton et doté d'une terrasse en jardin paysager.

du public à caractère pédagogique, des ateliers d'entretien du matériel agricole et des bureaux administratifs destinés à la gestion de l'ensemble. Le coût total du projet est estimé à 6,5 millions de francs.

Initialement prévu dans les anciennes bergeries de la demeure des Lafayette, le Conservatoire est finalement construit sur un terrain de cinq hectares en bordure du mémorial.

Ce terrain, en limite ouest du village de Chavaniac-Lafayette et à quelques mètres du château où naquit le célèbre marquis de Lafayette, présente une déclivité moyenne. Les constructions seront donc adaptées au terrain et offriront à la vue les vastes horizons du Velay et du Cézalier. Pour mieux s'intégrer aux paysages, le système constructif choisi par les architectes est une ossature en bois. La toiture sera, elle, recouverte d'inox plombé.

Une façade de la réalisation à quelques dizaines de mètres du château où naquit le marquis de Lafayette.

et dans le Limousin. Carrefour d'influences climatiques (atlantique, méditerranéenne, alpine, continentale), et présentant une grande diversité de sols, le Massif central possède plus de la moitié des 4.600 espèces constituant la flore française.

Il abritera différentes unités fonctionnelles : une partie du laboratoire d'étude et de conservation de la flore locale, un espace d'accueil

Didier Rebois, nouveau directeur de l'Ecole d'architecture

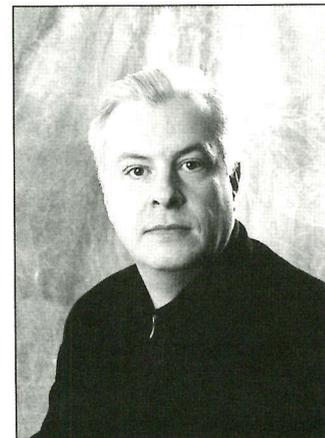
À travers les différentes fonctions qu'il a occupées jusqu'ici, Didier Rebois, nouveau directeur de l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand, a toujours gardé un faible pour les recherches sur la transformation des villes. Sorti de l'école d'architecture de Nancy, il a passé dix ans au Centre d'études et de recherche architecturale à Paris puis à l'Institut Français d'architecture, pour s'occuper de maîtrises d'œuvre urbaines et du développement des quartiers sociaux, en particulier dans deux grands ensembles, à Romans (Isère) et à Créteil (Oise).

Comme enseignant à l'Institut Français d'urbanisme puis à l'Ecole d'architecture de Clermont, depuis 1994, il continue à parler de "stratégie architecturale et de villes en mutation", tout en assurant le secrétariat d'Europas, soutenu aujourd'hui par 18 pays européens, qui organise chaque année un concours sur l'aménagement urbain en direction des jeunes architectes. Deux chamaliérois avaient d'ailleurs été récompensés l'année dernière (1).

Il arrive aujourd'hui avec un certain nombre d'idées pour accompagner la réforme des écoles d'architecture souhaitée par François Barré, directeur de l'architecture au ministère de la culture. "Les écoles seront amenées à redéfinir leurs objectifs pour élargir les domaines d'intervention des architectes et leur permettre d'être associés pleinement à tous les stades de développement urbain", confie Didier Rebois.

Sa grande idée ? Organiser l'enseignement autour d'un projet vécu par les élèves comme une véritable expérience, afin qu'ils deviennent opérationnels à la sortie de l'école. Cela va demander nécessairement quelques modifications pour restructurer l'école autour d'orientations précises : rendre plus lisible les enseignements entre eux, utiliser plus efficacement la totalité des savoir-faire des étudiants, introduire de nouvelles connaissances telles que l'infographie, le paysage... tout en développant la recherche, ouvrir davantage l'école sur l'extérieur, en recherchant des partenariats avec des organismes ou des collectivités, renforcer encore les échanges avec d'autres écoles et... agrandir l'école. La profession ne peut que se réjouir d'un programme aussi ambitieux.

(1) Voir "Auvergne Architectures" n° 14, décembre 1996.

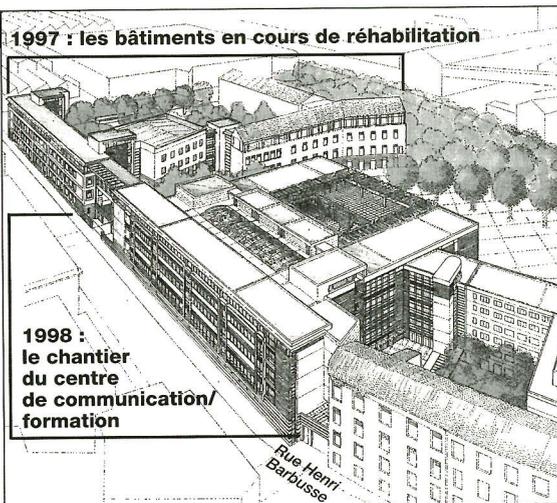


Didier Rebois compte élargir l'enseignement de l'Ecole d'architecture.

Jean-Marie Valentin, titulaire de l'Académie d'Architecture de Paris

Jean-Marie Valentin, architecte et urbaniste né à Volvic, a été reçu récemment à l'Académie d'Architecture, à Paris. Vice-président du Conseil d'administration de la Mutuelle des Architectes Français, chevalier de l'ordre national du Mérite et de l'ordre des Palmes Académiques, il a réalisé dans la région Auvergne l'hôpital de Thiers et les établissements de psychiatrie de Thiers, Montluçon et Saint-Flour.

Il a également participé à la conception du lycée du Val-de-Dore, du groupe scolaire Emile-Zola de Thiers et de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Montluçon. Sa dernière réalisation est le nouveau centre hospitalier de Saumur, dans le Maine-et-Loire, inauguré en novembre dernier.



Michelin : la réhabilitation à l'usine des Carmes a commencé

Depuis l'annonce par la Direction Michelin en juin 1996 du projet de réhabilitation du siège social de Clermont-Ferrand confié aux architectes du groupe Sycamore, la rue Henri-Barbusse affiche une agitation inhabituelle. A travers la brèche laissée par les récentes démolitions, l'îlot amorce sa mutation : le permis de construire est délivré, les études techniques se poursuivent.

Le regard qui s'attarde capte les changements qui s'opèrent : des tours sont en construction, reliant des bâtiments autrefois isolés et disparates, encore cachées derrière leurs échafaudages. Cette intense activité recouvre le premier ensemble de bâtiments réhabilités à vocation tertiaire qui sera livré dans les premiers jours de 1998, autour d'un nouveau paysage de la Tiretaine remise à ciel ouvert.

Le grand terrain d'opérations que l'on voit au premier plan est celui du centre de formation-communication (1) qui abritera le futur pôle de rencontres au sein du siège social : les fondations spéciales sont terminées mais il faut temporiser pendant l'importante opération de remise en ordre des réseaux fluides qui occupent le terrain : les superstructures commenceront à s'élever début décembre.

Simultanément, l'équipe d'ingénierie a le feu vert pour la mise en œuvre des études de la gérance et des grandes serres à hévéas que l'on verra surgir dès la fin 1998. La contribution du site Michelin à l'image urbaine de Clermont-Ferrand est en train de s'écrire, rendez-vous dans un an pour les premières impressions.

(1) Voir "Auvergne Architectures" n°13, juillet 1996.

Les architectes construisent pour les étudiants

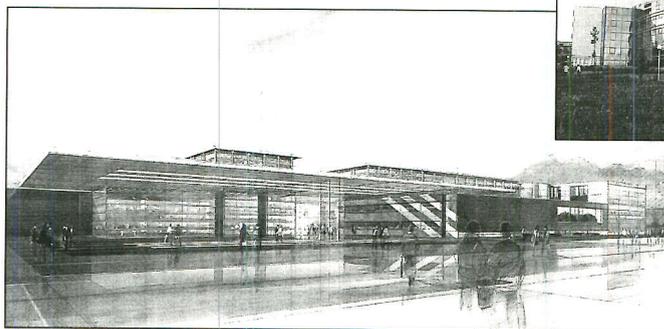
Plusieurs chantiers sont en cours sur le campus des Cézeaux, situé dans l'agglomération clermontoise. "Auvergne Architectures" en présente trois.

Le Centre Universitaire des Sciences et Techniques

A l'image d'une entreprise dont la croissance s'est faite au fil du temps et dont les bâtiments renseignent sur chaque événement fort de cette évolution, le CUST offre au regard les différentes strates de son histoire.

Face à cette accumulation d'événements architecturaux, le projet offre l'opportunité de rétablir une cohérence d'ensemble en proposant une image forte donnant au CUST "pignon sur mail". A travers trois

Le Pôle commun.



Le CUST.

éléments architecturaux "audacieux", l'écriture du projet n'est pas seulement architecturale mais elle est également technique, afin que le bâtiment dans son essence même soit un bâtiment pédagogique : la "fenêtre urbaine", véritable mur en lévitation, assure le lien entre les parties anciennes et neuves ; l'auvent sur parvis, calculé en limite de performance des matériaux, invite le visiteur ; le hall d'accueil offre au regard du visiteur la technicité de ses façades haubannées.

Le Pôle commun, par sa nature même, est commun au CUST et à l'ISIMA. Sa structuration ainsi que son écriture architecturale affirme donc le caractère partagé des locaux.

La morphologie de ce Pôle est donc volontairement basique afin de renforcer jusque dans la forme son caractère partagé mais aussi en vue d'assurer sur le Campus

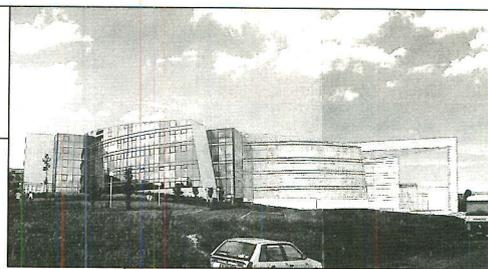
son intégration parfaite au milieu d'objets architecturaux eux-mêmes basiques (barrettes du Pôle de sciences, barre du bâtiment mathématiques).

Une double équipe remporte le concours de l'Isima

L'équipe formée des cabinets Treuttel-Garcias-Treuttel (Paris) et Bruhat-Thomas-Bouchaudy (Vichy-Chamalières), associés à parts égales en conception et réalisation, a gagné le concours d'architecture lancé par le conseil régional d'Auvergne pour l'extension-rénovation de l'Isima, Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications (350 étudiants), sur le campus des Cézeaux. Le montant des travaux est estimé à 40 millions de francs hors taxes. Les appels d'offres devraient intervenir en avril-mai 1998 et la mise en service au second semestre 1999.

Deuxième tranche pour l'Institut de mécanique avancée

La deuxième tranche de l'Institut français de mécanique avancée (IFMA), sur le



L'IFMA.

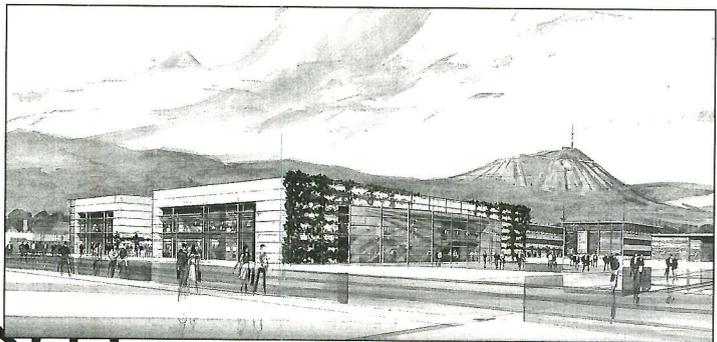
campus des Cézeaux va être lancée à partir de décembre par la région Auvergne, maître d'ouvrage, pour une mise en service prévue à la rentrée universitaire de 1999 (1).

Cinq ans après l'inauguration des premiers locaux, les constructions nouvelles donneront enfin à l'établissement son visage entier tel que l'a conçu à l'origine les architectes Denis Ameil, Louis Ameil et André Jalicon (Chamalières), avec les mêmes matériaux : murs rideaux en verre, aluminium, socle en béton.

D'un montant de 44 millions de francs hors taxes, le projet comprend notamment deux amphithéâtres de 180 et 150 places ainsi qu'un logement de fonction et des locaux d'accompagnement qui envelopperont la sphère centrale actuellement trop visible. A terme, elle deviendra le cœur de l'établissement et ne sera plus perceptible de l'extérieur que par un effet de faille, beaucoup plus discret que l'image tronquée donnée aujourd'hui.

Un nouveau hall principal, remplaçant l'entrée actuelle côté campus, se situera en contrebas de l'IFMA, du côté de la commune d'Aubière, à la base d'un dégradé de terrasses. Il permettra l'accès, sur la grande sphère, aux axes principaux de circulation.

(1) Voir Auvergne Architectures n° 5, novembre 1993.



Equipement : un homme pour deux fauteuils

Arrivé le 1^{er} juillet en Auvergne comme directeur régional de l'Equipement, Alain Budillon assure également les fonctions de direc-

teur départemental de l'Equipement du Puy-de-Dôme. Un cumul voulu par la réforme amorcée au début des années 90. Il succède à

Le SNIP édite un CD Rom sur les carreaux de plâtre



Le SNIP, Syndicat national des industries du plâtre, vient de concevoir un CD Rom exclusivement consacré aux carreaux de plâtre. Principalement destiné aux prescripteurs, ce CD Rom contient une foule d'informations concernant les qualités du carreau de plâtre face aux problèmes posés par chaque type de bâtiment, de l'immeuble de bureaux à la maison individuelle, en passant par les usines ou les complexes sportifs.

Il répond aux questions les plus fréquentes telles que l'isolation acoustique, la résistance au feu, le poids... Enfin, il permet d'accéder aux informations techniques concernant chacun des 6 carreaux de plâtre. Conçu comme un outil de travail, ce CD Rom est doté d'un programme expert permettant d'obtenir rapidement une évaluation technique d'un projet ainsi qu'un guide de rédaction des descriptifs.

(*) Le CD Rom est disponible au SNIP, 3 rue Alfred Roll, 75017 Paris. Tél. 01.44.01.47.35. Fax 01.44.01.47.35. Participation aux frais d'envoi : 39 F. Ce CD Rom est compatible PC ou Mac.

Bernard Thuaud, qui occupe maintenant les fonctions d'inspecteur général aux Pont-et-Chaussées pour les régions Centre et Normandie, et à François Delarue, qui devient adjoint au directeur de l'Habitat et de la Construction.

Agé de 52 ans, Alain Budillon a commencé sa carrière à l'Equipement, comme TPE à l'Institut de recherche des transports. Parmi les dossiers qui l'attendent : le futur tramway de l'agglomération clermontoise, la révision du POS toujours à Clermont, le tracé de l'autoroute vers Bordeaux, le suivi du Centre Européen du volcanisme, où la DDE intervient en tant qu'inspecteur administratif et conducteur d'opération, l'exécution du contrat de plan qui s'achèvera en 1999 et la préparation du suivant.

"Aujourd'hui, nous jouons plutôt un rôle de partenaire, précise Alain Budillon. Le niveau régional conserve son rôle de coordination et la direction départementale apporte ses moyens opérationnels. Les deux services gardent donc leur identité et mettent leur moyens en commun."

Pour lui, les rapports avec les architectes ont changé progressivement

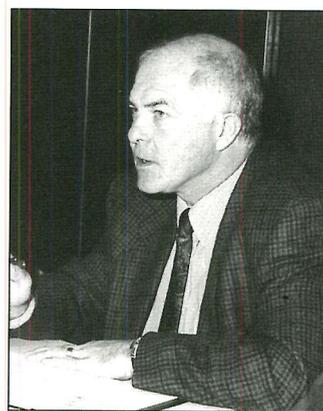


Photo DDE - René Sol.

Alain Budillon : "Nous avons besoin d'une équipe associant les compétences techniques de l'Equipement et celles des architectes".

au cours de ces dernières années. Finie la concurrence entre architectes et fonctionnaires de l'Equipement ? "Pas tout à fait, reconnaît-il. Au niveau des plans d'occupation des sols, la position des architectes lui semble difficile à tenir, faute de rentabilité. En revanche, dit-il, nous essayons de nous assurer le concours d'un architecte pour chaque étude. Nous avons besoin d'une équipe associant les compétences techniques de l'Equipement et celles des architectes."

Vivrélec

Le nouveau confort électrique

Tenant compte des intérêts et des contraintes de chacun, clients et professionnels de la construction, EDF propose, avec Vivrélec, un nouveau confort électrique, basé sur la qualité et pouvant être conçu sur mesure pour chaque programme de logements. Explications.

Après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, le chauffage électrique avait besoin d'être réinventé. C'est aujourd'hui chose faite avec la nouvelle offre Vivrélec lancée par EDF, qui apporte à la fois une qualité supplémentaire et une réelle économie. C'est pour renouveler l'offre du chauffage électrique que Vivrélec a donc été imaginée, selon deux principes.

Une offre diversifiée et évolutive

En premier lieu, envisager le système de chauffage dans son ensemble, de l'enveloppe (le bâti) aux émetteurs, en passant par le système de pilotage. Puis développer une offre différenciée correspondant aux attentes essentielles des clients : le confort (bénéficier d'une

chaleur douce et bien répartie), la performance (conserver un bon rapport entre le confort et le coût du chauffage) et la simplicité (être équipé d'appareils fiables, simples d'utilisation et apportant les services attendus).

Ces différentes versions sont étudiées en fonction de la capacité d'investissement et des attentes des clients en matière de confort thermique. Ils peuvent choisir à tout moment la solution la mieux adap-

d'un électricien ou d'un conseiller EDF dans le cadre du "Conseil Confort Electrique".

Un partenariat renforcé

Mais le système ne peut fonctionner convenablement qu'en passant un accord avec les professionnels des filières du bâtiment et de l'électricité (promoteurs, architectes, bureaux d'études, entreprises de



construction, artisans maçons, installateurs électriciens...), comme l'a souligné également le président d'Electricité de France : "Pour redonner toute sa place au chauffage électrique dans les habitations, EDF compte sur le concours des autres professionnels de l'électricité et de la construction. Ce tra-

vail en coopération, poursuit-il, est déjà engagé pour les anciennes installations : diagnostics, travaux de réhabilitation auxquels EDF apporte sa contribution financière et ses services spécifiques. A présent, avec Vivrélec, un pas supplémentaire va être franchi en matière de confort électrique dans les logements neufs".

En s'engageant dans un partenariat structuré systématique et durable, les professionnels de la construction et EDF peuvent ainsi développer des actions conjointes dès la conception jusqu'à la mise à disposition du logement au futur occupant. Aujourd'hui réservée aux logements neufs, Vivrélec sera étendue, dès 1998, à l'habitat existant. A ce moment là, les logements répondant aux critères Vivrélec devraient représenter plus de 20 % du neuf, espère Yann Laroche, directeur du marché résidentiel EDF.

En s'engageant dans un partenariat structuré systématique et durable, les professionnels de la construction et EDF peuvent ainsi développer des actions conjointes dès la conception jusqu'à la mise à disposition du logement au futur occupant. Aujourd'hui réservée aux logements neufs, Vivrélec sera étendue, dès 1998, à l'habitat existant. A ce moment là, les logements répondant aux critères Vivrélec devraient représenter plus de 20 % du neuf, espère Yann Laroche, directeur du marché résidentiel EDF.

En s'engageant dans un partenariat structuré systématique et durable, les professionnels de la construction et EDF peuvent ainsi développer des actions conjointes dès la conception jusqu'à la mise à disposition du logement au futur occupant. Aujourd'hui réservée aux logements neufs, Vivrélec sera étendue, dès 1998, à l'habitat existant. A ce moment là, les logements répondant aux critères Vivrélec devraient représenter plus de 20 % du neuf, espère Yann Laroche, directeur du marché résidentiel EDF.

(1) Dans «Direct résidentiel», magazine d'information sur le confort dans l'habitat, daté de février 1997.

EDF
Electricité
de France

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES



REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS
CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41



Je m'abonne

Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 100 francs.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

Envoi du bulletin d'abonnement et du règlement (chèque de 100 F ou 140 F pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes - Région Auvergne 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Nom

Société ou Organisme

Adresse

Code postal Ville

Date Signature



Retraite des architectes

Les solutions pour la consolider

Aujourd'hui, déclarer que les niveaux de retraite issus des régimes obligatoires pourront être insuffisants pour les futurs retraités ne relève pas d'une grande prouesse d'analyse. Dès lors, pour compenser la baisse inévitable de leurs pensions, ceux-ci devront donc épargner dès maintenant pour se constituer une rente complémentaire au moment de la cessation d'activité. En matière d'assurance, plusieurs solutions peuvent être envisagées, qui restent toutefois conditionnées à votre statut, selon que vous soyez salarié ou travailleur indépendant.

Pour les architectes salariés, un complément de retraite à bâtir dans le cadre de l'entreprise

Les régimes de retraite à cotisations définies (art. 83-2 du C.G.I.) permettent aux

entreprises de constituer pour leurs salariés une retraite complémentaire par capitalisation. Dans une telle solution, l'entreprise s'engage pour une même catégorie de salariés (par exemple, l'encadrement) à verser une cotisation qui alimentera un compte d'épargne individualisé, auprès d'un organisme assureur. A l'occasion de votre départ en retraite, vous percevrez alors en plus des régimes obligatoires, un complément de revenus, qui peut être réversible au profit de votre conjoint. Fiscalement, les cotisations sont déductibles pour l'entreprise de son bénéfice imposable et exonérées des taxes assises sur les salaires. Pour vous, salarié, la part éventuelle de cotisations devient déductible de votre revenu dans la limite prévue par l'article 83-2.

Une réelle opportunité pour tous les architectes indépendants : la Loi Madelin

La loi Initiative et Entreprise Individuelle du 11 février 1994 - dite Loi Madelin - vise à la mise en place d'un authentique statut du travailleur indépendant, qui concerne aujourd'hui près de 2 millions de personnes. Professions libérales, gérants de société, commerçants et artisans ont à présent la possibilité de se constituer une retraite supplémentaire par capitalisation

et d'améliorer considérablement leur couverture sociale (prévoyance, santé et même chômage). Autre avantage de taille : la fiscalité privilégiée des contrats Madelin. Elle vous permet en effet de déduire chaque année le montant des cotisations versées de vos revenus professionnels, avec un disponible fiscal conséquent (art. 154 bis du C.G.I.). Autrement dit, vous améliorez ainsi votre retraite de demain, tout en bénéficiant dès aujourd'hui d'une réduction d'impôts...

Une meilleure protection pour votre conjoint

A l'origine, la Loi Madelin n'avait pas inclus dans son dispositif les conjoints collaborateurs, c'est-à-dire, ces personnes qui participent effectivement à l'activité de l'entreprise, sans être rémunérées, et qui n'exercent pas d'activité en dehors de l'entreprise au-delà d'un mi-temps. C'est chose faite depuis le 1^{er} janvier 1996, avec la possibilité qui est offerte à votre conjoint, qui a le statut "collaborateur", d'adhérer à un contrat Madelin. Les cotisations ainsi versées au titre de la retraite ou de la prévoyance sont dès lors admises également en déduction de votre bénéfice imposable.

L'assurance-vie conserve toujours des avantages certains pour votre retraite

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier : c'est ce précepte de nos



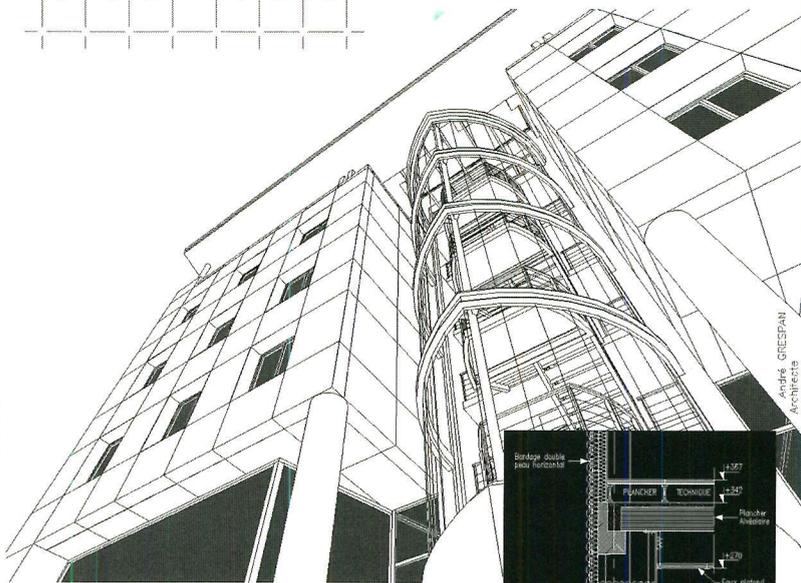
grands-mères qui doit permettre aux salariés comme aux indépendants, d'ajouter un autre atout dans leur protection sociale. En effet, les contrats d'assurance-vie pris à titre individuel peuvent vous permettre d'ajouter un étage "sur complémentaire" à l'édifice de votre retraite.

Qui plus est, la fiscalité dont ils bénéficient reste toujours très avantageuse avec une exonération totale des droits de succession sur les capitaux décès et des abattements importants (voire d'exonération dans le cadre du PEP) sur l'imposition des rentes. Sachez dans certains cas tirer profit de deux fiscalités complémentaires.

En résumé, chacun se trouvant dans une situation particulière (conditions d'âge, de situation familiale, de revenus, de parcours professionnel, de besoins et d'objectifs de retraite, ...), il vous faut avant toute décision faire un point précis de vos droits acquis à ce jour avec un professionnel. Ensuite, ce sera à vous de déterminer ce que vous devez faire, dès lors en toute conséquence de cause.

nodal

Bureau de dessin



Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !

11, avenue Léonard de Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.27.61.88 - Fax 04.73.28.08.50

GROUPE
LOUIS
GENESTE

**Louis Geneste
et ses fils S.A.**
Bâtiment - Restauration
Couverture - Zinguerie

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 50 70
Fax 04 73 98 50 79

S.A.R.L. TIXIER
Bâtiment
Maçonnerie
Béton armé

6 bis, avenue Victor-Cohadion
63160 Billom
Tél. 04 73 68 91 65
Fax 04 73 68 91 64

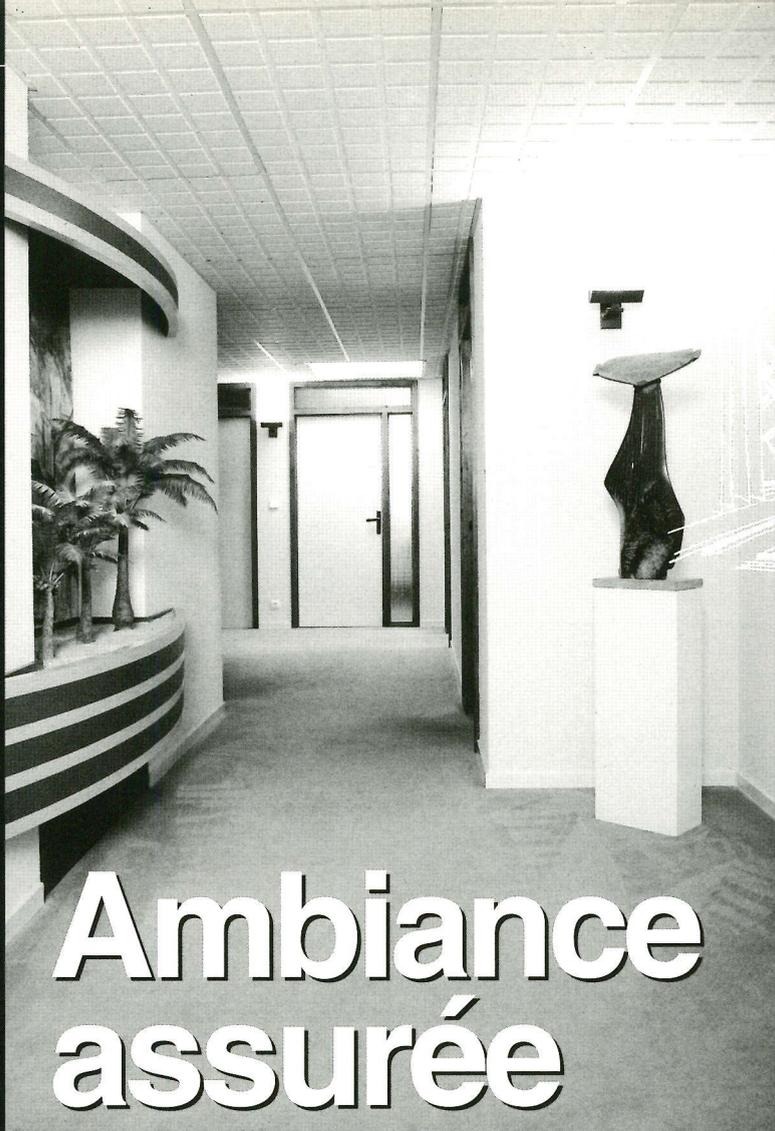


CETICA

Travaux immobiliers
Tous corps d'état

30, rue Gutenberg
63100 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 18 55
Fax 04 73 98 50 76





Ambiance assurée

Un savant dosage d'éclairage et de lumière naturelle, de couleurs chaudes et de bureaux personnalisés.

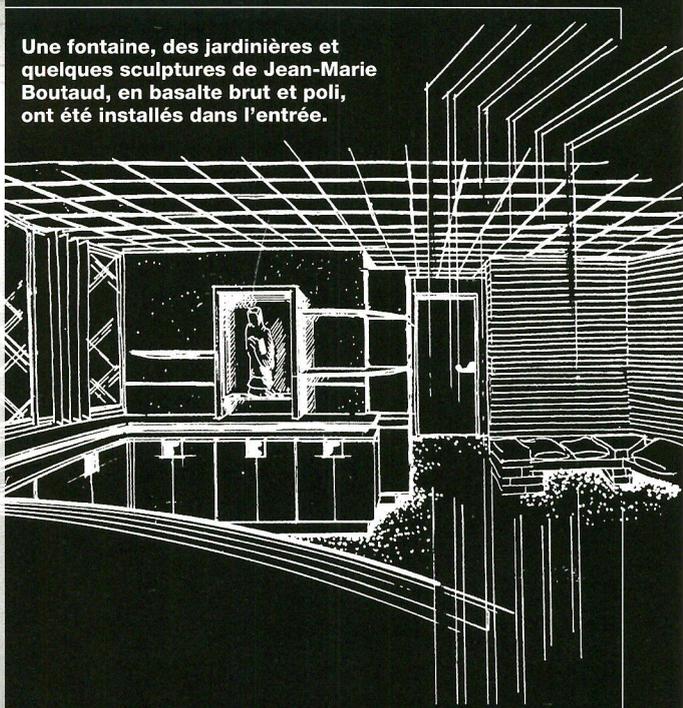
Plus si facile que ça d'arriver en cours de route en proposant son bouquet d'idées ! De réagir vite et de changer pas mal de choses pour mettre en valeur 500 mètres carrés de bureaux sans toucher aux volumes déjà dessinés. C'est grosso modo le tour de force que Pierre Hugonin, davantage décorateur ici qu'architecte, a réussi grâce à la complicité et à la confiance de la Cadaex, Centre arvernois d'analyse et d'expertise comptable, propriétaire de ce petit immeuble de bureaux aux portes de Riom.

"Les idées de formes et de matériaux sont venues naturellement en respectant à la fois les délais et l'enveloppe budgétaire", résume Pierre Hugonin. Il est en fait intervenu par petites touches pour créer cette ambiance particulière qu'attendaient les maîtres d'ouvrage, tant au niveau des locaux que du mobilier. Ils lui avaient donné "carte blanche" - et ce n'est pas si fréquent dans la profession -, il leur a concocté un savant dosage d'éclairage et de lumière naturelle, de couleurs chaudes et de bureaux personnalisés.



Le mobilier, entièrement dessiné par Pierre Hugonin, permet également cette "atmosphère apaisante" souhaitée par l'architecte.

Une fontaine, des jardinières et quelques sculptures de Jean-Marie Boutaud, en basalte brut et poli, ont été installés dans l'entrée.



Rien à cacher

La lumière joue effectivement un grand rôle. Elle vient de l'extérieur grâce à un dôme en plexiglass, qui coiffe l'escalier central, et à des châssis vitrés installés entre les bureaux et les couloirs. Elle arrive de l'intérieur par des plafonniers basse luminosité intégrés aux plafonds suspendus dans chaque bureau ou encore par des appliques halogènes orientables et des ampoules dichroïdes basse tension dans l'entrée, les couloirs et les bureaux de direction.

Dans sa conception, Pierre Hugonin n'a introduit aucun élément provocateur. Il a choisi partout des couleurs chaudes - ambre à l'étage, gris et blanc au rez-de-chaussée, violet pour les portes et les encadrements -, afin de créer une "atmosphère apaisante". La moquette en velours vient encore renforcer cette impression. Il a préféré les plafonds suspendus, pour masquer la climatisation et les gaines techniques, et habiller avec élégance celui de la salle de réunion.

Tout le mobilier a été étudié de la même façon, aussi bien les placards et les plateaux de travail dans les bureaux que les meubles de rangement ou le bar dans la salle de repos, les ban-

quettes d'attente ou encore la banque d'accueil. Le tout rehaussé par une fontaine dans le hall d'entrée, des jardinières et quelques sculptures de Jean-Marie Boutaud, en basalte brut et poli. Rien n'a donc été laissé au hasard pour que le personnel et les clients se sentent à l'aise.

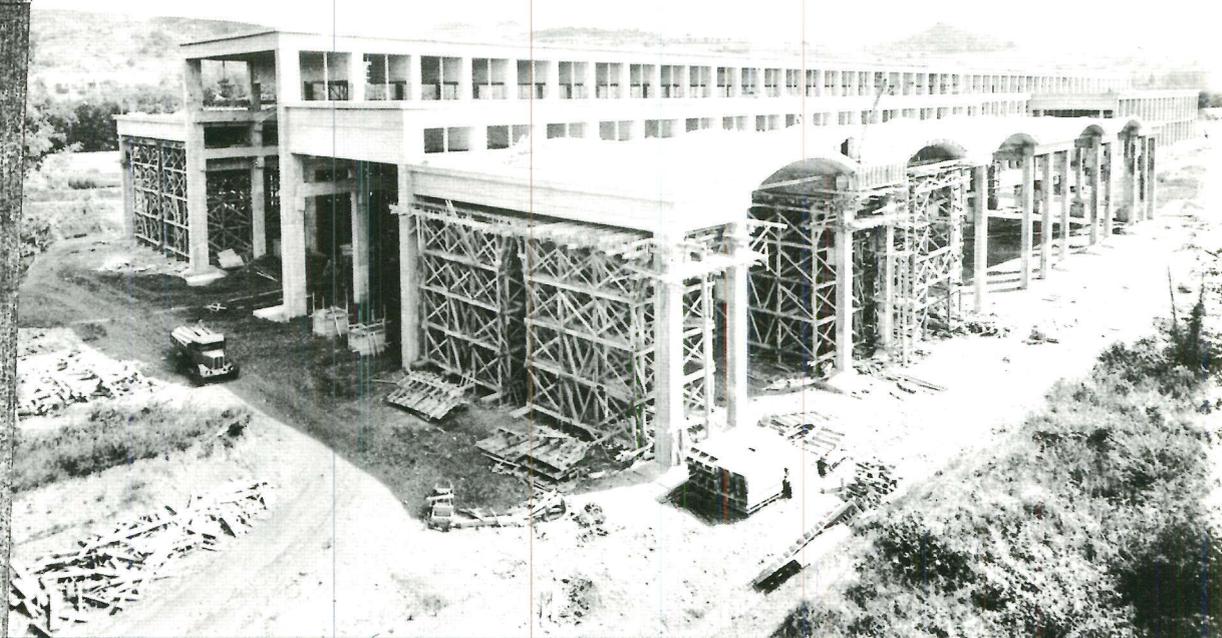
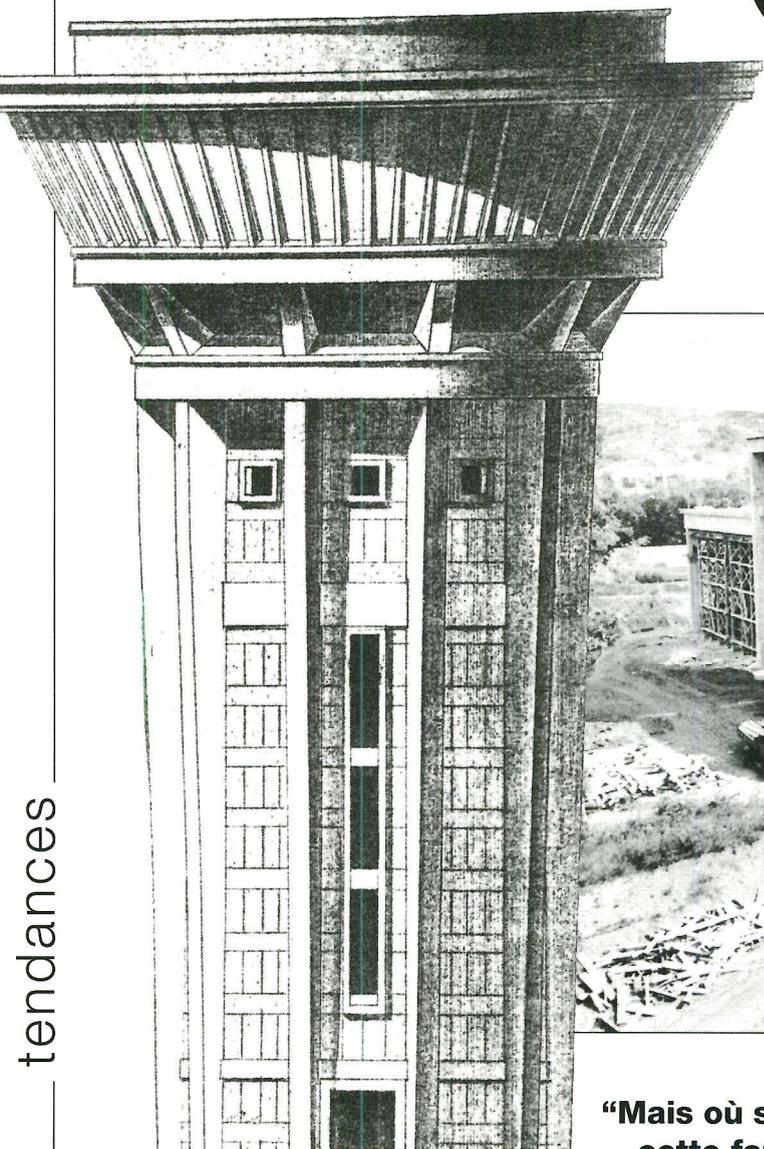


La banque d'accueil.

Architecte : Eugène Chiofolo.
Aménagement intérieur : Pierre Hugonin, architecte.
Maître d'ouvrage : Cadaex, Centre arvernois d'analyse et d'expertise comptable.

Perret à Issoire : Chroniques d'un projet

L'atelier de tôlerie en construction,
angle sud-ouest, 7 août 1942.



tendances

Le plan Perret n°41, 20 avril 1940, pour l'élévation du château d'eau. En 1948, ce projet mis au point pour Issoire sera proposé par Perret pour le Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay. Le château d'eau construit à Saclay conserve l'ordonnance générale, seules les dimensions diffèrent.

“Mais où se trouve donc cette fameuse usine”, se demandent les Issoiriens incrédules en ce mois de mars 1940 ? Et les petits malins de répondre : «On ne voit rien parce qu'elle est souterraine ! Pour échapper aux avions allemands.»
Les importants terrassements de ce qui allait devenir l'actuelle usine Péchiney-Rhénalu semblaient confirmer l'hypothèse... Désignés par Raoul Dautry, alors ministre de l'Armement, les architectes Auguste et Gustave Perret concevaient dans l'urgence les plans des différents bâtiments.

Les projets d'expansion de l'industrie des alliages d'aluminium à haute résistance sont à l'origine de cet établissement (1). Afin d'accroître la production, réduire les coûts et ainsi répondre au développement de l'emploi de ces métaux par les industries automobile et aéronautique, la Société du Duralumin souhaite utiliser pour le laminage des

tôles d'alliages d'aluminium le procédé dit de “laminage en continu” mis au point par les aciéries américaines.

La déclaration de guerre de septembre 1939 va permettre de faire aboutir ce projet. L'industrie française d'armement et particulièrement l'aviation de combat nécessite le doublement de la production d'alliages d'aluminium. Le 11

novembre 1939, Raoul Dautry, alors ministre de l'armement, conclut notamment avec la Société du Duralumin un contrat qui décide la création de la Société Centrale des Alliages Légers (SCAL) et l'édification d'une usine ultra-moderne à Issoire. Les circonstances exigent une construction rapide et nécessairement en béton armé car les parties sensibles des ateliers doivent être protégées par des dalles blindées épaisses de 150 cm.

Du 12 décembre 1939 au 30 mai 1940, l'Agence Perret dessine les plans de trois ateliers (fonderie, tôlerie, laminage des profilés) et de bâtiments annexes (laboratoire et administration, château d'eau, poste de transformation, “décuvage” pour la maintenance des transformateurs). Les ateliers principaux possèdent des dimensions exceptionnelles (plus de 300 m de longueur chacun) et doivent couvrir une surface totale de 75 000 m².

Fort du soutien de l'Etat Français pendant l'Occupation puis après la Libération, l'usine

sera construite de 1940 à 1950. Les modifications du programme industriel conduiront le bureau d'études de la SCAL à reconcevoir les différents édifices dans un style directement inspiré de l'architecture des Perret. Des bâtiments projetés par ces derniers, seuls la tôlerie et le décuvage seront érigés avec de nombreuses modifications (2).

Une architecture expressive

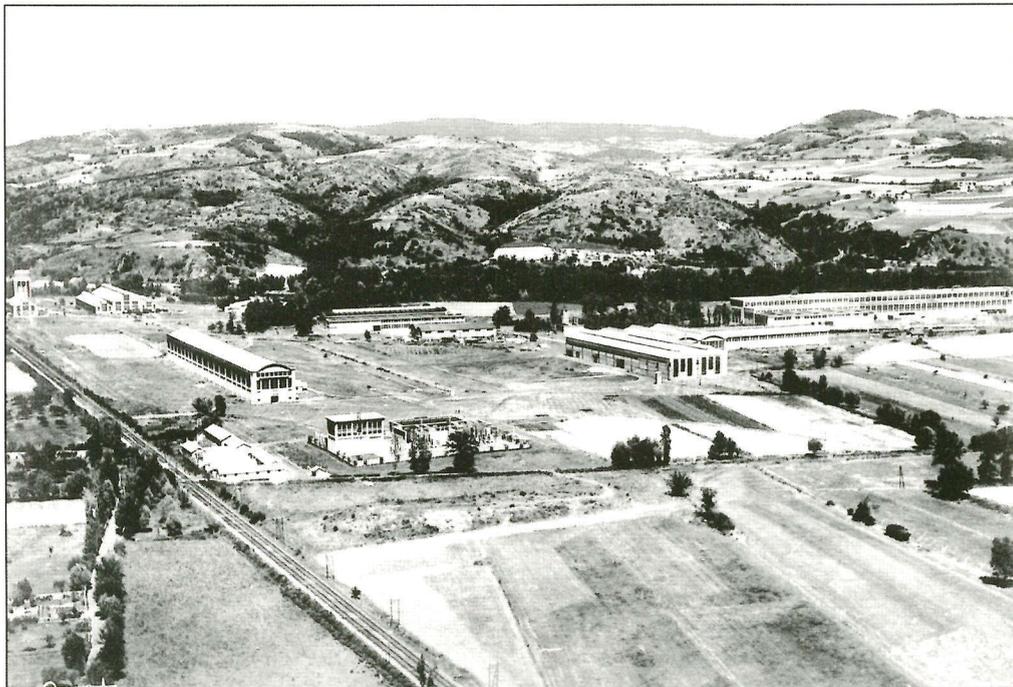
L'art des Perret se prête bien au programme de cette usine : il s'agit de construire rapidement des bâtiments définitifs tout en leur donnant une monumentalité digne de l'ambitieux projet industriel. L'Agence Perret met au point une architecture fondée sur l'affirmation et la répétition austère d'un système constructif simple. L'atelier de tôlerie illustre la parfaite adéquation du programme, des moyens et de la mise en œuvre. L'ossature des halls se compose de rangées de poteaux ordonnés en travées de 6 ou 12 m

d'entraxe, poteaux qui supportent des poutres longitudinales et transversales (ces dernières ayant des portées supérieures à 20 m) sur lesquelles s'appuient les dalles ou les voûtes de couverture.

La structure poteau-poutre organise les différents éléments architecturaux en une stricte hiérarchie. Sa régularité et son orthogonalité (en plan comme en élévation) définissent un cadre pour chaque élément et résolvent ainsi le problème de la standardisation. Les éléments porteurs (piliers, poutres, cadres des portes, meneaux des baies...) sont toujours en relief par rapport aux éléments de remplissage (baies et panneaux). Le rôle que chaque organe joue dans la construction est ainsi valorisé. L'ossature apporte le nombre, le rythme, l'échelle ; elle règle l'ordonnance externe et interne du bâtiment et devient ainsi, selon la doctrine des Perret, le principal élément de beauté.

Auguste et Gustave Perret considèrent le langage classique comme l'expression même de la construction en béton armé parce que la trabéation apparente les deux systèmes constructifs. Ce langage permet de prendre en compte simultanément les idéaux d'emploi économique de la matière, de coïncidence

Une vue aérienne de l'usine prise en direction du nord-est, vers 1950. De la droite vers la gauche : la tôlerie, la fonderie, l'atelier d'entretien-administration en partie masqué par un bâtiment "provisoire", au premier plan le transformateur flanqué du "décuvage" (bâtiment haut), puis le long de la voie ferrée le filage, l'usine FEAL (Forgeal), enfin le château d'eau dessiné en 1940 par M. Merlin, architecte à Lyon.



de la structure et de l'apparence, de clarté de l'expression par l'identification et la hiérarchisation des éléments. Les Perret atteignent ainsi l'idéal classique par la réalisation d'une harmonie démontrable des parties.

Le château d'eau illustre par son élévation cette conception architecturale qui met en représentation la structure par l'accusation des forces en présence. L'évasement du piédestal et la cuve conique dramatisent la descente de charge. Le rapprochement avec les colonnes tronconiques utilisées par Perret à partir de 1933 (et avec la colonne isolée dessinée pour le Monument à la ville de Lyon, 1935) s'impose.

Pour le projet de château d'eau, la réflexion doctrinale sur la fonction et ses organes nécessaires conduit Perret à cette forme : le support, par sa base plus étroite que son fût, montre son unique fonction : porter ; le cône inversé du réservoir expose et signifie son rôle : contenir et transmettre les poussées. Les anneaux ceinturent l'édifice aux articulations des différents volumes et résistent à la poussée de l'eau tendant à écarter les supports verticaux (piliers, consoles et nervures de la cuve). Les piliers qui portent la charge forment l'évasement du piédestal ; les panneaux de remplissage, qui n'ont aucun rôle porteur, restent verticaux. Mais, limite du discours de Perret, la descente de charge s'avère être principalement verticale : seule la face externe des piliers est oblique, à l'intérieur du piédestal la structure demeure sagement verticale.

En composant avec les éléments mêmes du programme, les Perret dessinent un objet



Autre architecte renommé présent par ses œuvres à Issoire, Jean Prouvé fournira des pavillons démontables pour les services annexes de l'usine. Un dernier exemplaire de ces bâtiments, très dénaturé, finit sa carrière comme cabane de jardin près de l'usine.

qui acquiert une élégance rare par l'harmonie visuelle de ces éléments constituants justement proportionnés.

Beauté et uniformité

Si les dirigeants de la Société Centrale des Alliages Légers affirment souvent leur volonté d'ériger une belle usine, le règlement des honoraires de l'Agence Perret montre que leur intérêt esthétique varie selon la situation. Les premières factures sont réglées rapidement (147 000 F), mais la débâcle et l'armistice mettent un terme aux bonnes relations entre l'Agence Perret et les commanditaires. En août 1940, après l'occupation de Paris, Auguste Perret reconstitue son Agence et propose à la SCAL de poursuivre leur collaboration. Un dernier plan est envoyé à l'usine en janvier 1941, mais une facture de 65 000 F reste impayée.

Les Perret adressent alors plusieurs lettres de réclamation sans obtenir leur dû. Une note rédigée par l'un des dirigeants de l'entreprise révèle les raisons de ce retard : "Les factures de l'atelier de laminage des profilés et des bureaux-laboratoires sont à discuter. Pour l'atelier de laminage des profilés, M. Perret a reproduit tout simplement les dessins qu'il nous avait déjà donnés pour la fonderie en changeant uniquement les cotes. Pour les bureaux-laboratoires, la somme demandée nous paraît également inadmissible pour les huit dessins qui nous ont été remis et qui ne nécessitent pas d'études importantes, étant donné que le plan de la disposition et de la répartition des bureaux avait été établi par nous et que M. Perret s'est contenté d'habiller nos dessins par des façades qui sont toujours les mêmes." Le conflit s'achève en avril 1942 par le versement des 65 000 F "pour le règlement définitif de votre collaboration aux travaux de notre usine d'Issoire" (3), la nomination d'Auguste Perret au sein du Conseil Supérieur de l'Ordre des architectes ayant peut-être hâté l'heureux dénouement (4).

Plastiquement, l'usine constitue encore de nos jours une porte pour Issoire, et ce malgré les halls métalliques récemment construits qui masquent la plupart des bâtiments en béton. En 1947, l'architecte B. Minot, en projetant une route contournant par l'ouest l'agglomération issoirienne, faisait des ateliers de l'usine un élément marquant de son plan d'urbanisme qu'il décrivait avec lyrisme : "De cette nouvelle route surhaussée, le visiteur étonné pourra contempler les titans sur lesquels il aura une vue plongeante, car l'urbanisme étendra son art jusqu'à ces temples de Vulcain." (5) Œuvre partiellement érigée d'un Maître renommé, l'ensemble architectural de l'usine d'Issoire mériterait d'être aujourd'hui mieux valorisé.

Christophe LAURENT

(1) Cet article s'appuie sur le mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art soutenu en novembre 1993 par l'auteur : "L'usine de la Société Centrale des Alliages Légers à Issoire. Un projet de l'Agence Perret en partie réalisé. 1939-1940/1940-1950", Université de Clermont-Ferrand (disponible à la Bibliothèque de Clermont-Ferrand).

(2) Voir les articles de l'auteur : "Pourquoi une usine ne serait-elle pas une belle chose ? Issoire, un projet architectural des frères Perret", Cahiers d'histoire de l'aluminium, Paris, IHA, été 1994, p. 22 à 37. "Un projet des frères Perret pour l'industrie : l'usine d'alliages légers d'Issoire", Histoire de l'art, Paris, n° 31, octobre 1995, p. 77 à 83. L'Institut pour l'histoire de l'aluminium (IHA) prépare un ouvrage sur l'usine.

(3) Note de la SCAL non datée et lettre de la SCAL à Perret du 30 mars 1942, IHA, dossier Correspondance Perret.

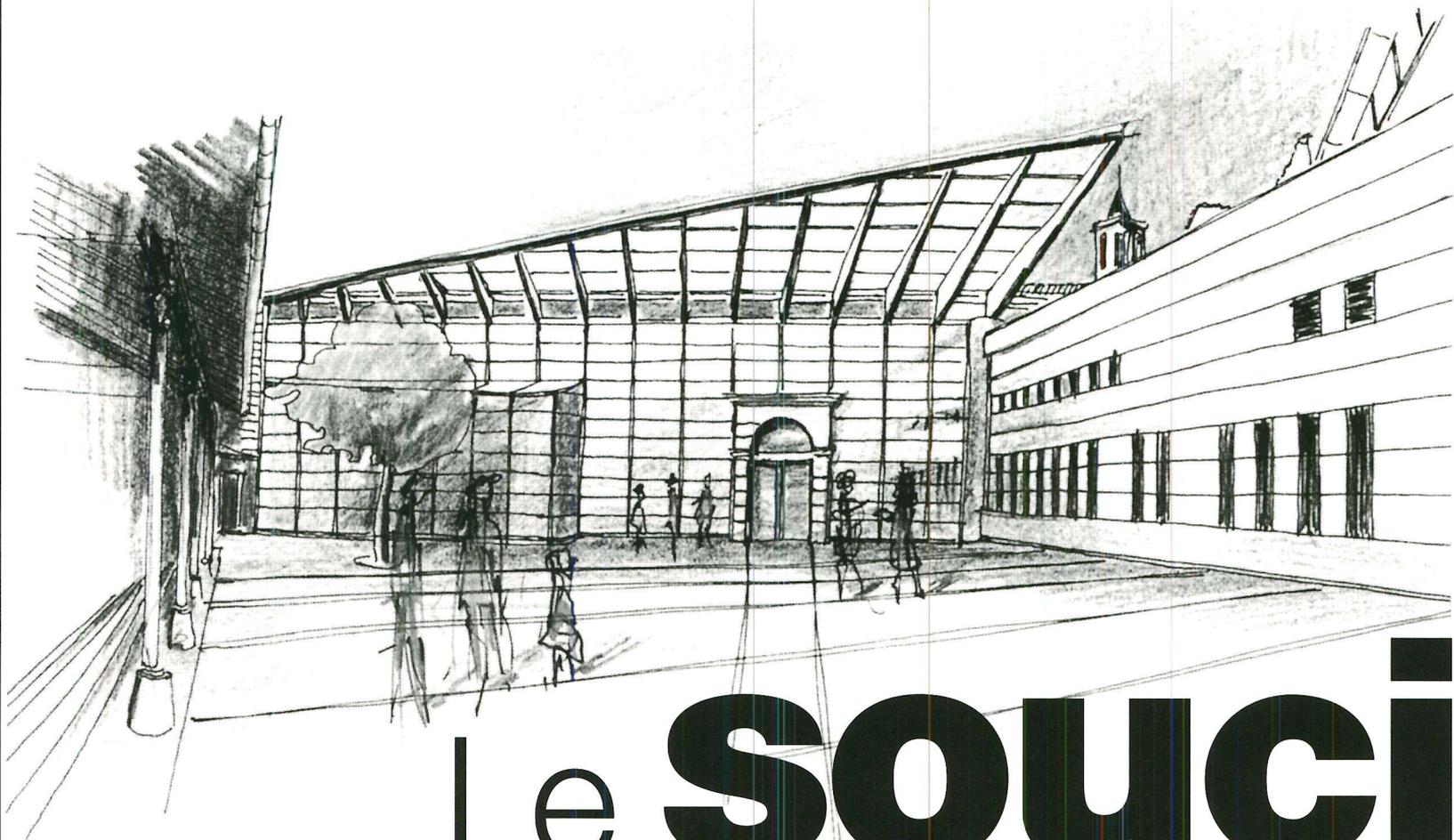
(4) Le décret du 9 mars 1941 (J.O. du 12 mars 1941) institue le Conseil Supérieur de l'Ordre des Architectes et désigne ses membres dont Auguste Perret. Henri Prost est nommé président du Conseil, mais comme il est indisponible (il se trouve en Turquie), Georges Guiard assure la présidence. Après son décès le 19 janvier 1942, Auguste Perret assume comme doyen d'âge la présidence.

Le décret n° 311 du 3 février 1942 nomme Pierre Paquet membre du Conseil Supérieur et, en l'absence de Prost, le désigne pour assurer les fonctions du Président. Ce n'est que le 13 septembre 1945, après les premières élections professionnelles, qu'Auguste Perret sera nommé Président du Conseil Supérieur. Il démissionnera de ses fonctions le 10 juillet 1953 suite au début de "l'affaire" Fernand Pouillon.

(5) Pourchon (J.-P.), "Issoire et ses projets d'urbanisme", Clermont-Ferrand, 1947.

L'auteur a soutenu en 1995 un mémoire de DEA sur "Les écrits publics et les entrevues d'Auguste et Gustave Perret". Il prépare depuis janvier 1996 une thèse de Doctorat sur "La théorie architecturale du Classicisme moderne en France, 1900-1940", sous la direction de M. Jean-Paul Bouillon. Collaborateur au CAUE du Puy-de-Dôme en 1994-1995, il est également le coauteur, avec l'architecte Michel Astier, des textes des circuits historiques de Clermont-Ferrand.

Le collège Lafayette au Puy-en-Velay



Le souci du détail

Dans le centre ancien du Puy, le collège Lafayette, construit il y a presque quatre siècles, vient d'être entièrement rénové. Les architectes ont rajouté des éléments contemporains sans être un pastiche du 17^e siècle. Un dosage réussi.

Rien ne distinguait jusqu'ici le collège Lafayette, conçu au départ comme une "place forte au cœur de l'ancienne cité du Puy", avec son enchevêtrement de volumes, de cheminements, de salles et de couloirs, qui "répond toutefois à une logique extrêmement forte sur le plan de l'organisation spatiale", souligne Philippe Boudignon, l'un des architectes, celui d'une volonté sociale affirmée, prenant appui, sur des valeurs telles que la discipline, l'obéissance, la hiérarchie, indispensables à l'époque pour accéder au savoir. Des principes éducatifs, qui ont conditionné Ange Etienne Martel, architecte célèbre au début du 17^e

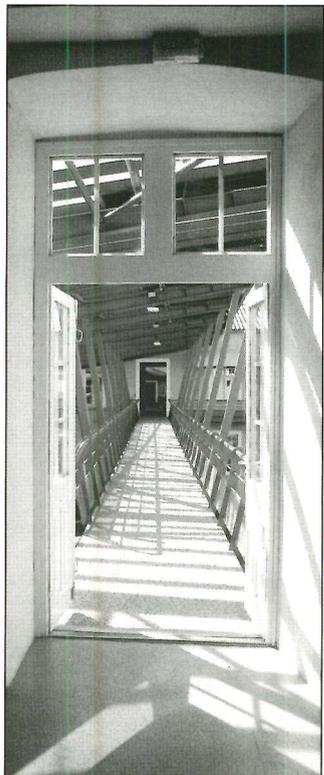
siècle, lorsque les Jésuites lui confièrent cette mission.

Ce bâtiment austère, composé de trois cours repliés sur elles-mêmes, avec une architecture inégale due aux rajouts, les responsables du projet ont voulu l'ouvrir sur la ville, comme le sont toutes les écoles actuelles, sans toucher profondément aux façades classées ou préservées par le plan de sauvegarde (1) car, disent-ils, "les principes éducatifs, qui priment aujourd'hui, ne correspondent plus tout à fait aux valeurs morales sous-tendues par l'architecture du collège". Ni mécontenter la population qui, pour des raisons sentimentales, a rejeté le principe des circulations extérieures. Il leur a fallu tenir compte des observations sans dénaturer le projet initial et convaincre le Conseil Général de la Haute-Loire de rajouter des éléments contemporains

sans tomber dans le pastiche.

Impossible donc de reconstruire l'établissement - le passé s'incorporait pour de bon à la mémoire des lieux - tout en tenant compte de l'évolution des esprits. Il ne restait plus aux architectes qu'à "faire du neuf avec du vieux, en intégrant à la fois des contraintes techniques et humaines, a priori, inadaptées au site. Certes, il existait une autre possibilité qui n'aurait pas tenu compte de ces oppositions inexprimées pour imposer des orientations architecturales radicalement innovantes...". Mais ils ont préféré finalement une autre solution, celle de remodeler les espaces et les fonctions du collège, tout en respectant au plus près les demandes objectives du programme. "C'est le «supplément d'âme» de l'architecte que de pouvoir répondre à des besoins

"Nous avons voulu créer un trait d'union entre les trois cours de l'établissement, qui servirait à la fois d'accès et de perspective visuelle, une sorte de "passerelle" dans le cloisonnement des espaces". Philippe Boudignon, architecte.



induits, voire à des souhaits plus ou moins conscients", ajoute Didier Allibert.

L'émancipation

Comment répondre alors à une pareille demande, modifier les fonctions et les espaces du collège sans toucher profondément à l'enveloppe, lui donner une autre image sans choquer les habitants ? Une approche délicate pour l'équipe de concepteurs qui a choisi, finalement, de déshabiller totalement le bâtiment pour revoir le fonctionnement, les circulations et les volumes. Bref, un énorme chantier de 50 millions de francs qui a duré près de cinq ans (2) et qui a continué de fonctionner avec ses 600 élèves.

Autres difficultés à surmonter dans des locaux aussi anciens, où les transformations se sont multipliées au fil des ans : la sécurité, c'est-à-dire l'évacuation rapide des élèves en cas d'incendie, et l'accès des salles aux handicapés, y compris les logements de fonction, comme l'impose l'Education Nationale. "Tout cela nous a conduit à étudier soigneusement le fonctionnement de l'établissement, à n'écarter aucune remarque, à prendre en compte le moindre détail", expliquent les architectes.

En définitive, de tous les changements, le plus important est sans doute celui qui permet au lieu de respirer. En laissant l'air, la lumière et le soleil circuler de la rue à la cour, de la ville à l'institution, les architectes modifiaient, mine de rien, le mode de vie, les réflexes culturels,

les comportements. La perception du collège par les habitants, le statut de celui-ci dans l'imaginaire collectif pourrait enfin se modifier du tout au tout. En choisissant de redonner vie à des arcades qui n'auraient jamais dû se laisser obstruer, les architectes supprimaient du même coup les murs d'enceinte et aussi une certaine part de mystère qui entourait l'établissement.

Ce geste presque symbolique, les architectes l'ont renouvelé avec la première



Photo Christophe Camus.

cour, en l'ouvrant elle aussi vers la ville et en lui donnant une fonction nouvelle de parvis, en la reliant directement au monde extérieur, assurant ainsi la transition entre la rue et l'école. Puis à l'intérieur même du collège. "Jamais, l'établissement ne se laisse voir, il se laisse juste deviner, à peine ose-t-on l'imaginer, fait remarquer Didier Allibert. Nous avons donc voulu créer un trait d'union entre les trois cours, qui servirait à la fois d'accès et de perspective visuelle, une sorte de «passe-

relle» dans le cloisonnement des espaces". Grâce à ce cheminement léger, aérien, plus rationnel, consommant peu d'espace, on se sent moins écrasé par l'institution. Aujourd'hui, les élèves et les enseignants peuvent découvrir des panoramas jusque-là imaginaires et naviguer à leur aise dans un établissement redevenu enfin plus humain.

"Opération-tiroir"

Que dire des volumes, qui n'ont pas grand chose en

▲ **Aujourd'hui, les élèves et les enseignants peuvent découvrir des panoramas jusque là imaginaires et naviguer à leur aise dans un établissement redevenu enfin plus humain.**

▶ **Sans pasticher le bâti existant, les architectes ont dégagé une harmonie générale du bâtiment en conservant les détails constructifs des époques précédentes, en reprenant certains volumes et en dessinant de nouvelles proportions entre l'ancien et le nouveau.**

commun sauf de former une école, notent encore les architectes dans leur présentation ? Hauteurs, façades, ouvertures, textures constituent un véritable catalogue des modes constructifs des siècles précédents. Sans vouloir gommer cette disparité, ni céder à la tentation de pasticher le bâti existant, ils ont dégagé une harmonie générale du bâtiment, en conservant les détails constructifs que l'on retrouve çà et là, en reprenant certains volumes et en dessinant de nouvelles proportions entre l'ancien et le nouveau. "Chaque époque possède son propre mode de production architecturale, la nôtre y compris, insiste Philippe Boudignon. C'est pourquoi il nous paraît si important de concevoir des espaces profondément ancrés dans leur temps, qui nous soient contemporains. En espérant bien sûr que les générations futures puissent en noter la subtile articulation avec le passé le plus ancien."

Comme dans la plupart des établissements scolaires qui doivent continuer à fonctionner pendant les travaux, les conditions de mise en oeuvre n'ont pas été faciles. Ce type «d'opération tiroir», avec ses contraintes, a quand même permis aux architectes de suivre le projet de plus près et, selon eux, de résoudre plus facilement de nombreux problèmes qui se posent inévitablement sur un chantier de cette ampleur et d'une telle complexité. "Il n'empêche qu'un découpage en tranches du programme n'a pas simplifié notre tâche", reconnaissent-ils.

Pour des lots identiques - maçonnerie, menuiserie, plâtrerie... -, les appels d'offres renouvelés chaque année ne retenaient pas forcément les mêmes entreprises, les obligeant à jongler avec les uns et les autres. En résumé, ils ont dû suivre trois chantiers successifs et passer beaucoup plus de temps que pour une construction neuve. Mais ils ont quand même réussi à sortir le projet au prix de 5 500 francs le mètre carré TTC.

(1) Voir «Auvergne Architectures» n° 16, juin 1997.

(2) L'établissement a été inauguré le 29 septembre dernier.

Architectes :

SCP Auguste et Philippe Boudignon/Didier Allibert/Alexandra Assimacopoulos/Bruno Chenu.

Maître d'ouvrage :

Conseil Général de la Haute-Loire.

Une vue générale de la cour. De tous les changements, le plus important est sans doute celui qui permet au lieu de respirer. En laissant l'air, la lumière et le soleil circuler de la rue à la cour, de la ville à l'institution.

observatoire des concours

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau : Arnold Belin, Patrice Brunet, Eric Fouquet, Michel Leprat, Bruno Reyne.

Toutes nos félicitations à Paul Faye et à Michel Tournaire pour l'honorariat de la profession qui leur a été conféré.

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

André Nathalie,
04 73 31 17 97
Buri Simon,
01 64 28 43 73
Duffau Eric,
05 56 24 47 01
Felgines Alain (+ formation ARC+),
04 73 93 04 09
Luquet Aurélien,
04 75 94 46 67
Mascrot Sciuto Danièle,
04 73 96 83 41
Petis Bidoung Paul,
04 73 27 36 46
Prévost Philippe,
05 46 41 35 91
Schuessler Kurt,
00 49 30 694 06 04
Vericel Laurence,
04 78 58 40 92

Architectes d'intér.

Guillon Damien,
01 30 24 01 72
Poncet Rachel,
04 73 90 03 09

Technicien Collab.

d'Architectes
Canaud Laetitia,
04 73 33 91 76

Dessinat.-mètreur

Ball Catherine,
03 88 73 31 29

Secrétaires

Mahalli Oum-Elkheir,
04 73 24 70 48
Ribeiro Caroline,
04 73 89 61 87
Seynard Maryse,
04 73 93 92 03 (ap. 18h)

CESSION

Cède à jeune confrère machine à tirer plans, + ts accessoires, très bon état 220V, L = 1,80 m, l = 0,47, H = 0,20 pour tirages semi-humides largeur utile 1,30 m. Jean Turlier,
04 70 98 35 76.

Transmettez vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 04 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.).

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
AUBIERE Puy-de-Dôme	Construction de l'Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications (ISIMA)	Conseil Régional d'Auvergne	20/02/97 Espagne	Fabre-Speller / Treuttel-Garcias-Treuttel-Bruhat-Thomas-Bouchaudy / Maurios / Ricciotti-Moinard	01/07/97 Collet	Treuttel-Garcias-Treuttel-Bruhat-Thomas-Bouchaudy	50 MF TTC
NERIS LES BAINS Allier	Centre Hospitalier Rénovation-restructuration du centre de rééducation	Centre Hospitalier	07/03/97 Courtias, Morand	K.P.A.-Brun / Delin-Ferry Wilczem / Sextant /	26/06/97 Courtial, Morand	Delin-Ferry-Wylczem	15,5 MF HT
CHANTELLE Allier	Rénovation-restructuration de la Maison de Retraite de Chantelle	Maison de Retraite de Chantelle	09/04/97 Blanchet	SCPA Imholz / SCPA Bertherat-Van Le / Barge-Maret /	09/07/97 Blanchet	SCPA Imholz	14 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Modernisation du stade nautique Pierre de Coubertin	Ville de Clermont-Ferrand	14/05/97 Gendre	SARL Japac-Chasset / Bruhat-Thomas-Bouchaudy / Sextant-Naberes / Chavarot-Marquet / Blanchet-Bouet / In Situ-Demancher-Le Guen /	16/06/97 Gendre	Sextant-Naberes / Chavarot-Marquet / Blanchet-Bouet /	
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Hôtel Dieu, bâtiment polyclinique, Regroupement des blocs opératoires et mise en conformité d'une salle de réveil unique	Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand			23/05/97 - 13/06/97 Allezard Chambon, Mazoyer	Sextant	13 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Extension de l'Hôtel Consulaire	Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand/Issoire	06/06/97 Espagne	Léaud-Rambourdin-Rivoire / Morand- Tolla / Soulas-Jourde /	11/09/97 Espagne	Soulas-Jourde	11 MF HT
ARPAJON-SUR-CERE Cantal	Construction d'une maison d'accueil pour pers. âgées dépendantes d'une capacité de 50 lits	Commune d'Arpajon-sur-Cère	12/06/97 Ameil, Courant, Courtial	Estival-Terrisse / Jalicon / Berges-Gautrand /	15/10/97 Ameil, Courant, Courtial	Estival-Terrisse	19 MF TTC
MONTLUÇON Allier	Conception de la Cité des Musiques vivantes de Montluçon	Ville de Montluçon	26/06/97 08/07/97 Montrieul	Chemetov-Huidobro-Foulet / Repérages / Arribas-Atelier 4 / Chochon-Gallon /			120 MF HT
BRIOUDE Haute-Loire	Aménagement du Parking des Remparts	Ville de Brioude			30/06/97 Blanchet, Courant	Bautier-Perret-Ranoux-Thouin / I.E.A.-Astier	597 150 F HT 268 260 F HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Réhabilitation d'un immeuble situé place M. de l'Hospital (création des locaux du Festival du Court Métrage)	Ville de Clermont-Ferrand			16/07/97 Rossato 02/10/97 Marol	Fabre-Speller	6,6 MF TTC
ST-RÉMY-SUR-DUROLLE Puy-de-Dôme	Requalification du village de vacances de St-Rémy-sur-Durolle	Commune de St-Rémy-sur-Durolle			17/07/97 Allezard, Chambon	Séné	5,6 MF HT
ST PAULIEN Haute-Loire	Réalisation d'un complexe sportif et culturel à vocation intercommunale	Communauté de Communes des Portes d'Auvergne			18/07/97 Courant	Chabanne	6 MF HT
COSNE D'ALLIER Haute-Loire	Rénovation et restructuration de la Maison de retraite	Maison de Retraite de Cosne d'Allier	15/07/97 Moinard P.	Lerner-Ménis-Noailhat / Delamare / Hiatus /			14 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Hôtel Dieu - Aménagement du nouveau service de réanimation pédiatrique polyvalente et du secteur de "post réanimation"	Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand			22/07/97 10/09/97 Allezard-Chambon, Mazoyer	Espinasse-Massot	16 MF HT
TOULON SUR ALLIER Allier	Réalisation d'équipements publics Construction d'une salle polyvalente, d'une mairie Aménagement d'espaces publics	Commune de Toulon sur Allier	29/07/97 Courtial	Aujames-Perrin-Recoules / Esteves / Marol 3 SARL /	13/11/97 Courtial	Esteves	
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand Construction du pôle tertiaire, 2è phase	Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand			05/09/97 Courtial	Bolze-Rodriguez	5,7 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Réaménagement et extension d'un bâtiment situé 9 rue des 3 Frères Lumière	Ville de Clermont-Ferrand			02/10/97 Marol	Nuret	11 MF HT
CHAMPEIX Puy-de-Dôme	Construction d'un Gymnase connexe au Collège	SIVOM du Pays de Champeix			03/10/97 Allezard-Chambon	SCPA Castanié-Salles	5 MF TTC
AURILLAC Cantal	Restructuration du Service des urgences et du Département anesthésie-réanimation	Centre Hospitalier d'Aurillac	07/10/97 Montrieul	Groupe 6 / Sextant / T.L.R. /			15 MF HT
YTRAC Cantal	Construction d'une Maison de retraite	Commune d'Ytrac	29/10/97 Blanchet, Courtial	Marot / Jalicon / Teil /			16,5 MF TTC
AGGLOMÉRATION de Clermont-Ferrand Puy-de-Dôme	Construction de la Grande Halle d'Auvergne	Région Auvergne	30/10/97 Espagne	Architecture Studio-Bresson-Combes-Ondet / Gresy-Bertherat-Van Le / Sarfati-Arsene Henry-Triaud-Alp Car / Constantini-Regembal-Ameil D. / Chaix-Morel-Léaud-Rambourdin-Rivoire /			
SAINT PAULIEN Haute-Loire	Création d'un Bassin aquarécitatif	Communauté de Communes des Portes d'Auvergne			06/11/97 Courant	Chabanne	6,5 MF HT



good better best

1997

PRIX US ATTRIBUÉ PAR
"GOOD INK" POUR
L'ENSEMBLE DE NOS
RÉALISATIONS
INTERNET

Webmaster :
Laurent Havette

PRESTATION **INTERNET** COMPLÈTE

CONCEPTION

ERGONOMIE

HÉBERGEMENT

PROGRAMMATION

www.gdebussac.fr

**Conception et réalisation
de documents imprimés ou numériques**

CONTACTS

Hervé de Bussac

Christian Bait - Gaëtan de Martrin

Cécile Fribourg - Laurent Roux (Internet)

2, cours Sablon 63000 Clermont-Fd

Tél 04 73 92 32 78 Fax 04 73 92 37 69

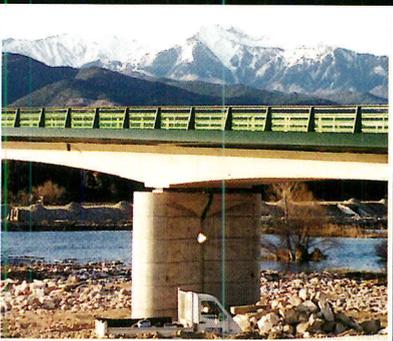
E-mail gdb@gdebussac.fr



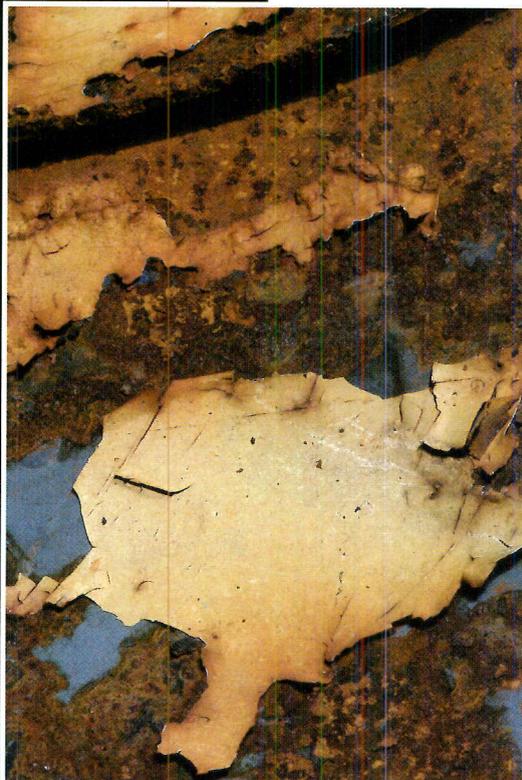
COMMUNICATION
IMPRIMÉE



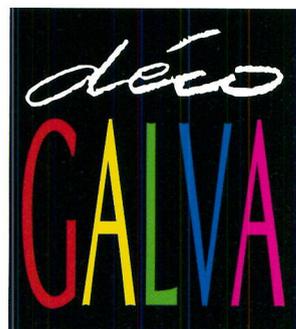
COMMUNICATION
MULTIMÉDIA



**PLUS
JAMAIS
ÇA !**



*Nous donnons
des couleurs
pour la vie*



DÉCO GALVA

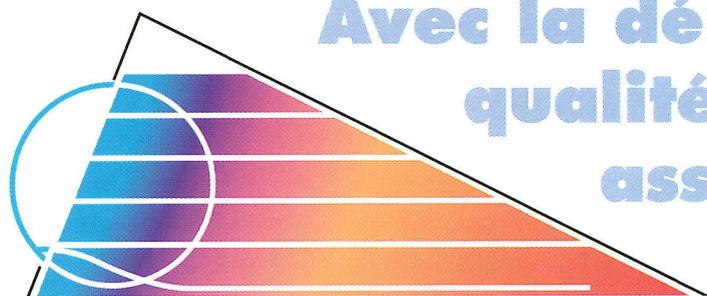
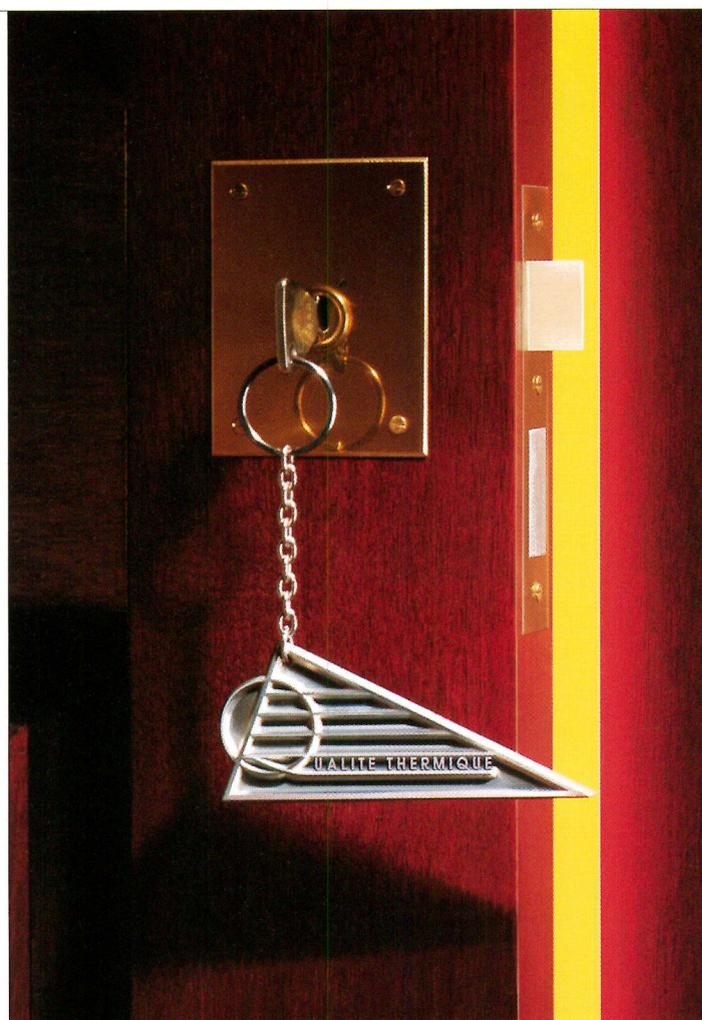
Z.I. du Pont Panay
B.P. 34

03500 St POURÇAIN SUR SIOULE

Tél : (33) 04.70.45.95.44
Fax : (33) 04.70.45.98.93

**TOUTES LES
CONSTRUCTIONS
NE SE
VALENT PAS**

le confort et la performance
d'un chauffage dépendent du
respect de la réglementation
thermique



**Avec la démarche
qualité thermique,
assurez-vous**

**de la satisfaction
de nos clients
communs**

QUALITE THERMIQUE
Entrez, vous êtes bien.

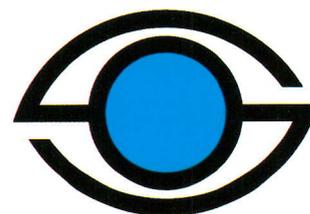
p a r t e n a i r e s p o u r l a q u a l i t é



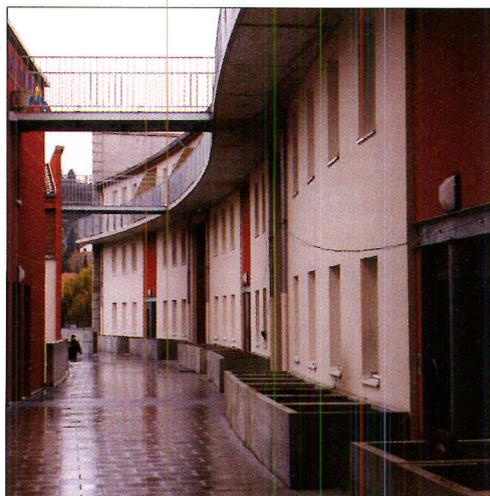
FEDERATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS



EDF GDF SERVICES
CLERMONT-FERRAND



SOCOTEC



Clermont choisit son profil

La place de la Victoire avec la Maison du Tourisme

L'intérieur du musée des Beaux-Arts

La ZAC Saint-Cirgues